

# **La famille LAMORT**

par Jules Mersch.

Extrait de la Biographie Nationale, 4<sup>ème</sup> fascicule

1952

Imprimerie de la Cour Victor Buck, S.à r.l.

# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>3</b>
<b>La famille LAMORT</b> .....	<b>4</b>
<b>I REMY dit MICHEL</b> .....	<b>4</b>
<b>II DOMANGE ou DOMINIQUE</b> .....	<b>4</b>
<b>III CESAR</b> .....	<b>4</b>
<b>IV JEAN-FRANÇOIS</b> .....	<b>4</b>
<b>V CLAUDE-SIGISBERT</b> .....	<b>4</b>
<b>VI CLAUDE</b> .....	<b>5</b>
<b>VII. - JACQUES LAMORT,</b> .....	<b>7</b>
<b>VIIIa. - JULES-SIGISBERT LAMORT,</b> .....	<b>16</b>
<b>VIIIb. - LÉON-SIGISBERT LAMORT.</b> .....	<b>18</b>
IX a) L'aîné EUGENE, .....	19
<b>VIIIc - CLAUDE-CHARLES LAMORT,</b> .....	<b>23</b>
<b>ANNEXES.</b> .....	<b>25</b>
PLACE D'ARMES. ....	25
L'EAU A LUXEMBOURG. ....	27

# La famille LAMORT

par Jules Mersch.

Ecrire une monographie de la famille Lamort c'est non seulement parler de l'Imprimerie au Grand-Duché de Luxembourg, mais c'est aussi évoquer une branche d'industrie jadis florissante et aujourd'hui disparue : la Papeterie.

C'est en même temps tâcher de faire revivre quelques-uns de nos «grands bourgeois» du 19<sup>ème</sup> siècle auxquels on pourrait appliquer ce que Paul Hymans disait, il y a cinquante ans, de la bourgeoisie de la Belgique : « ils ont sans doute bien fait les affaires du pays, mais ils ont tout aussi bien fait les leurs.» En quoi on avouera qu'ils avaient parfaitement raison.

D'après une tradition de famille, évidemment sujette à caution, le nom de Lamort proviendrait du surnom qu'on aurait donné à un certain Thomassin qui, « tenu pour mort un peu légèrement, se serait relevé bien vivant de sa couche funèbre. »

Mais cette légende n'ayant pas pu être vérifiée par les généalogistes sérieux de la famille<sup>1</sup>, nous nous en tiendrons aux registres paroissiaux qui font apparaître le premier Lamort connu à St Nicolas du Port près Nancy : c'est



*Sceau de la famille LAMORT  
(représentant entre autres la mort)  
Orig. app. à Mme J.-P. Worré-*

## I REMY dit MICHEL

REMY dit MICHEL (1591-1635), époux de Jenon, laboureur à St-Nicolas. Un de leurs enfants

## II DOMANGE ou DOMINIQUE

DOMANGE ou DOMINIQUE (1626-1681), établi « tavernier » à Nancy, était devenu bourgeois de cette ville. De son mariage avec Christine Regnault ou Reynaud il eut deux filles et quatre fils dont

## III CESAR

CESAR (1666-1728), commis à la recette des grands moulins de Nancy. Marié avec Françoise Ratel ou Rassel, il était père de trois filles et de deux fils dont

## IV JEAN-FRANÇOIS

JEAN-FRANÇOIS (1690-1769), huissier au bailliage de Nancy, époux de Barbe Thérèse Rodouan (1693-1766). De leurs neuf enfants (quatre filles et cinq fils qui tous devinrent imprimeurs), nous retiendrons :



*Claude Sigisbert LAMORT  
1733-1814*

## V CLAUDE-SIGISBERT

CLAUDE-SIGISBERT, né à Nancy le 27. 9. 1733. Etabli vers 1755 imprimeur-libraire en sa ville natale, il y épousa le 17. 6. 1755 Marie-Thérèse Idrot ou Idrop (1734-1809), qui lui donna treize enfants, 8 fils

<sup>1</sup> MM. Lucien BOPPE-Lamort de Nancy et Alexis SAMAIN de Metz.

(dont, de nouveau, trois imprimeurs) et 5 filles.

Des ouvrages sortis des presses de Lamort, installées en la rue des Dominicains, nous mentionnerons le 1<sup>er</sup> volume de l'« Histoire de Metz » publié en 1769 par des religieux bénédictins ainsi que l'« Avis aux Messeins sur leur santé » dont F. X. de Feller parle dans le n° du 1.4.1779 de son « Journal historique et littéraire », imprimé chez Chevalier à Luxembourg.

S'il était encore en 1790 imprimeur de la préfecture à Nancy, Claude-Sigisbert a dû transporter ses pénates peu après à Metz, où son fils Claude s'était établi en 1784 et chez lequel il mourut le 8.1.1814.

## VI CLAUDE

Son fils CLAUDE, né à Nancy le 17.4.1758, et qui avait été élève du grand Didot l'aîné, passa avec succès ses examens devant la chambre syndicale de Nancy, les 19 et 20.4.1784, en vue de l'obtention de l'autorisation de créer une troisième officine à Metz, autorisation que M. de Pont, sur la demande de Claude Lamort, avait sollicitée auprès du Roi. Le 22 mai de la même année, le maréchal de Ségur signe l'ordonnance royale en suite de laquelle Lamort reçoit son brevet de maître et est nommé imprimeur à Metz. D'abord installé rue Fournirue, son atelier fut transféré au n° 10 de la rue du Palais.<sup>1bis</sup>

Lamort introduisit à Metz l'usage des rouleaux distributeurs des encres, en remplacement du système des balles, et fut aussi un des premiers à se servir de la presse Stanhope<sup>2</sup>.

Parmi les nombreux ouvrages qu'il imprima il y a lieu de relever les tomes V et VI de l'Histoire de Metz susmentionnée, la Révolution empêchant l'impression des volumes subséquents.

Le 21.9.1784 Claude Lamort épousa Jeanne Marly (1755-1821), dont il eut quatre fils et trois filles. (Voir ci-après).

De Jacques, l'aîné, nous aurons l'occasion de nous occuper plus longuement puisqu'il est l'ancêtre de la branche luxembourgeoise.

MARGUERITE, née à Metz le 20.7.1787, décédée à Luxembourg le 8.1.1836, épousa en sa ville natale, le 14.9.1818, le médecin Nicolas CLASEN, né à Luxembourg le 10.12.1788, ancien élève du lycée de Metz (1808), docteur de l'université de Turin (1813), et qui venait de quitter en 1816 l'armée française, où il avait servi d'abord comme sous-aide-major au 14<sup>me</sup> hussards, puis comme aide-major au 137<sup>me</sup> de ligne et au 102<sup>me</sup> de l'armée d'Italie. Bibliothécaire de la ville de Luxembourg de 1818 jusqu'à sa mort, survenue le 4.9.1848, le docteur Clasen avait également été secrétaire (1820) puis président (1831) de la Commission sanitaire et médicale du Grand-Duché<sup>2bis</sup>. - La cadette des deux filles Clasen, Jenny, devint le 26.2.1840 la femme du bibliothécaire et historien Antoine NAMUR, de qui on trouvera la biographie dans un des prochains fascicules de la présente collection.

RICHARD, né à Metz le 12.4.1793, marié à Barbe Henriette Albert, deviendra directeur de la papeterie de Mainbottel près Briey (actuellement Meurthe-et-Moselle), appartenant à son frère Jacques. Il mourut sans postérité à Metz, le 10.6.1877.

BARTHELEMY dit AUGUSTE, né à Metz en 1797, époux de Françoise Cerfon, s'établira fabricant de cartes à jouer dans sa ville natale ; il sera le dernier représentant de cette vieille industrie messine. Il décéda à Metz le 14.4.1875. De ses 3 enfants, deux sont morts sans postérité, l'aîné, Nicolas, avait deux filles.<sup>2ter</sup>



Claude LAMORT 1758-1828  
Cahiers luxbg. 1937  
Cliché Musée de l'Etat

<sup>1bis</sup> J. J. BARBE, Les maisons historiques, Metz 1913, p. 295.

<sup>2</sup> E. MICHEL, Biogr. popul. du Dép. de la Moselle, 11, partie citée par Lucien Lamort.

<sup>2bis</sup> A. NEYEN, Biographie luxembourgeoise, t. I, p. 120.

<sup>2ter</sup> Extr. des arch. mun. de Metz dus à l'amabilité de M. Tribout de Morembert, archiviste.

Quant à SIGISBERT dit PHILIPPIN, né à Metz en 1795, marié à Barbe Nicole dite Colette Etienne, il prendra, en 1802, la direction de l'établissement de son père, quand celui-ci ira habiter Luxembourg pour y fonder une nouvelle imprimerie. Membre du Conseil municipal, de la Chambre et du Tribunal de commerce de Metz, Sigisbert Lamort céda son imprimerie en 1854 à M. Blanc et mourut le 8.8.1862. 4 filles.<sup>2quater</sup>



Claude Lamort ne se serait jamais décidé à quitter Metz si, par suite du départ de Ponce CERCELET<sup>3</sup> - de 1794 à 1802 imprimeur officiel de l'administration française et, à côté de SCHMIT-BRUCK, le seul imprimeur de Luxembourg - les autorités françaises, à la recherche d'un imprimeur breveté et assermenté, c'est-à-dire à qui pouvoir se fier, ne l'avaient pas réellement sollicité à venir s'établir au chef-lieu du département des Forêts.

Que les Français aient trouvé le moyen d'accorder à Lamort des ristournes sur les taxes en cours (patente et timbre des journaux, droit d'un centime par feuille de « labours » si ces ouvrages n'appartenaient à aucun auteur vivant ou à ses héritiers)<sup>4</sup> - on l'a prétendu, mais cela reste à prouver.

Une réelle pénurie de logements régnait alors à Luxembourg. Claude Lamort et sa famille furent heureux de trouver un gîte dans l'ancien refuge des Moines de St Maximin de Trèves, le n° 14 de la rue de l'Ecole centrale (l'actuel Ministère des Affaires étrangères), qu'ils partagèrent avec bon nombre d'autres locataires.

Les ateliers ayant dû être installés sous les combles, on se figure les conditions dans lesquelles les typographes devaient travailler. Pendant un certain hiver il y eut tant d'ouvertures à boucher que l'on eut résolument recours aux tapisseries qui avaient garni les murs et que l'on découpa « selon les besoins de la cause ».<sup>5</sup>

A en juger d'après la beauté typographique parfaite de beaucoup d'imprimés sortis de la « Maison Maximin » - et l'absence de coquilles ! - Claude Lamort avait réussi à s'entourer d'excellents collaborateurs.

Il occupait d'ailleurs dans son imprimerie, outre son fils aîné Jacques, son frère SIGISBERT. Né à Nancy le 4.9.1770, celui-ci demeurait en 1806 au n° 25 de la rue du Soleil (l'actuelle rue des capucins<sup>6</sup>, avec sa femme née Suzanne Soyer, son fils SIGISBERT (né à Nancy en 1800) et sa fille JEANNE, née à Luxembourg en 1802 et mariée le 2.2.1820 en cette même ville à Hubert Wolf de Bitbourg.

En 1807, Claude Lamort confia la direction de son officine à son fils Jacques ; à ce moment les Lamort habitaient encore la même maison, avec six autres ménages, ce qui faisait en tout 28 personnes.

Lorsqu'en janvier 1808 fut liquidée l'ancienne imprimerie PERLE - qui était elle-même sortie de l'officine CHEVALIER (datant de 1686) - Lamort acquit une partie du matériel, l'autre passant à l'imprimeur SCHMIT-BRUCK de la rue du Curé<sup>6bis</sup>.

Membre de la Loge franco-luxembourgeoise, depuis sa création en 1803, Claude Lamort eut la joie d'applaudir le 8.5.1810 à la réception de son fils Jacques, qui devint plus tard garde des sceaux et des archives de la Loge.<sup>7</sup>

L'enquête que le préfet JOURDAN fit en 1811 en vue de l'exposition de Paris nous apprend que l'imprimerie Lamort comptait six presses pour l'impression en typo, une machine destinée aux travaux en taille douce, un atelier de reliure et un commerce de librairie.<sup>8</sup>

<sup>2quater</sup> (Anonyme) Nécrologe de Henriette Lamort, fille de Barthélemy dans Le Lorrain du 17. 2, 1924. - D'après J. J. BARBE, op. cit., l'imprimerie de Metz aurait été cédée en 1849 à M. Blanc.

<sup>3</sup> N. RIES, Les destinées bourgeoises du ci-devant refuge de St Maximin, C. L., 1937, p. 168.

<sup>4</sup> A. FUNCK, L'Industrie au dép. des Forêts, 1913, p. 63.

<sup>5</sup> Détail rapporté à E. ETIENNE par G. LAMORT et cité dans Contr. à l'histoire de l'imprimerie luxembourgeoise, Echo de l'Industrie n°, 52, 1928.

<sup>6</sup> Recensement de 1806, Archives de l'Etat.

<sup>6bis</sup> WURTH-PAQUET. Notes rel. à l'introd. de l'imprimerie dans la ville de Luxembourg, P. S. H. 1851, page 85.

<sup>7</sup> Tableau de la Loge Les Enf de la Conc. : fort. : 1843.

<sup>8</sup> A. FUNCK, op. cit. p. 136 - E. ETIENNE, op. cit. Echo de l'Ind. n, 50, 1928.

Après avoir cédé en 1817 ses affaires de Luxembourg à son fils Jacques, Lamort continua à occuper son premier logement, qui portait maintenant le n° 494 de la rue de la Mairie et qui abritait 7 ménages avec 32 personnes.<sup>9</sup>

En 1819 nous trouvons Claude de nouveau à Metz où il fonde le journal « L'Abeille de la Moselle », qu'il cède l'année d'après à son fils SIGISBERT et qui deviendra à partir de 1829 « Le Courrier de la Moselle ».<sup>9bis</sup>

Le 7.5.1820 il figure comme témoin au mariage de sa sœur THERESE avec le capitaine de cavalerie e. r. Nicolas Klein ; à ce moment il demeurait dans la « rue derrière le Palais ».

Sa femme mourut en 1821 ; il la suivit dans la tombe le 25.1.1828, non sans avoir eu la satisfaction d'assister à l'essor commercial et Industriel de son fils aîné.

## VII. - JACQUES LAMORT,

né à Metz le 20.11.1785.



Jacques Lamort 1785-1856  
Arendt, Portr.-Gall.  
Cliché Musée de l'Etat

Dès son plus jeune âge il s'était fait « la main » dans l'officine de son père à Luxembourg.

Le 28. 2. 1813 il épousa à Metz M. F. Henriette Brussaux, y née le 22. 2. 1786, fille du pelletier J. F. Brussaux et de Françoise Gascard.

D'après Neyen ce fut grâce à la dot de sa femme - 24 000 francs prétend la chronique - que Lamort reçut les « moyens de satisfaire des goûts non sans grandeur ».<sup>9ter</sup>

La fin du régime français ayant libéré le métier d'imprimeur des multiples entraves dont l'Empire l'avait entouré et que l'on trouvera énumérés dans le livre de M. Ant. Funck<sup>10</sup>, Lamort prit donc pour son compte en 1817, l'imprimerie de son père.

L'année suivante les ateliers et magasins furent transférés au n° 3 de la place d'Armes<sup>11</sup>, que Lamort venait d'acheter aux héritiers de L.O. FRANCO-PASTORET (1747-1810), de son vivant magistrat et député du département des Forêts au Conseil des Anciens, puis au Corps législatif.<sup>12</sup>

Bien que Jacques Lamort tint en considération son métier d'imprimeur - « il mettait un noble orgueil à ce que les productions qu'il livrait au public joignissent la netteté de l'exécution à la correction des textes » - il n'en estima pas moins nécessaire d'augmenter ses revenus par d'autres ressources.<sup>12bis</sup>

A cette fin il se lança dans des affaires autrement rémunératrices. Nous verrons même plus loin qu'aucun de ses fils ne lui succéda comme imprimeur, mais que tous les trois se consacrèrent à différentes branches d'industrie auxquelles il avait su donner une impulsion remarquable.

En 1815 presque tous les industriels luxembourgeois envisageaient les conséquences économiques des changements politiques sinon avec la plus grande appréhension, du moins avec scepticisme. . .

Nous ne nous occuperons ici que des papetiers. Ayant vu leur industrie péricliter depuis la limitation du nombre des imprimeries, l'introduction du droit d'un centime à payer par feuille imprimée et le blocus continental, ces industriels en étaient arrivés à se désintéresser presque entièrement de leur métier.

<sup>9</sup> A. RUPPRECHT, Logements militaires, page 349.

<sup>9bis</sup> Nécrologe de Henriette Lamort, op. cit.

<sup>9ter</sup> A. NEYEN, Biographie luxembourgeoise, tome 1, page 307.

<sup>10</sup> A. FUNCK, op. cit. page 132 ss.

<sup>11</sup> A. RUPPRECHT, op. cit., page 231.

<sup>12</sup> A. NEYEN, Biographie luxembourgeoise, tome II, page 315.

<sup>12bis</sup> Le même, tome 1, page 306.

C'est à ce moment psychologique que Jacques Lamort, pressentant l'essor que devaient prendre les papeteries sous le nouveau régime, s'arrangea pour en acquérir quelques-unes à bon compte.

Le 13.2.1815 il commença par acheter des mains de la veuve de Jos. Ant. PESCATORE la papeterie de *Muhlenbach*, dont nous faisons suivre ici l'essentiel de la monographie que lui a consacrée Lucien LAMORT.<sup>13</sup>

*Bien des documents concernant ce vieux moulin à papier se trouvent aux archives de la fayencerie VILLEROY & BOCH au Rollingergrund qui en avait été propriétaire pendant un certain nombre d'années, comme on le lira plus loin.*

*Les premières traces dudit moulin se trouvent relatées dans une pièce datée du 18 juillet 1689. - D'après les données d'un dossier au sujet de ce moulin, se trouvant aux archives du Gouvernement, un sieur Pierre Garnier, seigneur de la Tour, a obtenu « les lettres d'octroy, permission de construire et d'exploitation à ce nécessaire par Jean Manieu, chevalier, conseiller du Roy, etc., étant pour le service de sa Majesté pour cette province, etc., » et cela à la date du 18 juillet 1689 cidessus. L'emplacement du futur moulin y est indiqué comme situé sur le ruisseau nommé « Rote » (la Muhlenbach actuelle, ou du moins la désignation partielle de son cours), dans les communes et pastures du village d'Eich.*

*Dans une pièce postérieure à cette autorisation et y relative on situe ce moulin sur le petit ruisseau qui se forme des fontaines « Rodenborn » et autres sortant du Baumbusch un peu au-dessus (donc en amont) du jardin des RR. PP. Jésuites. Cette situation se trouve confirmée dans une pièce datée du 14 mars 1757 qui explique que ce moulin se trouve au-dessus de la papeterie des Jésuites, dans le fond, entre le Baumbusch et la montagne St Hilaire, (donc le Papierberg actuel). Cette propriété-papeterie des RR, PP. Jésuites portait le nom de Ste Marguerite. Ces derniers ayant sollicité l'autorisation d'y établir un moulin à papier, la permission leur fut accordée par lettrepatente du 20 mars 1711. -*

.....

*Après 1711, il existait donc deux moulins à papier proches l'un de l'autre au dit Muhlenbach. - Ce qui justifie amplement la transformation, dans le langage populaire, de la dénomination de Montagne St Hilaire en Papierberg, surtout quand on se rend compte de la technique primitive de la fabrication du papier à la cuve et à la forme fixe, et dit mode de séchage de la feuille de papier filigranée. - Il semble de même que la descente du Limpertsberg (anciennement Mont St Lambert), du haut où se trouve le pensionnat St Joseph au bas près de la Fayencerie, tire son nom populaire de Rodenberg des fontaines de Rodenborn dont mention ci-dessus. La même remarque s'applique pour la dénomination d'alors du ruisseau dit « Rote » ci-dessus.*

*En langage celtique le mot gué, c'est-à-dire le passage d'un ruisseau ou d'un cours d'eau s'appelait « Ritum », d'où serait issu le mot « Rhod » en gallois ; on peut alors très bien admettre que des localités comme Roodt s/Syr ou Roth s/Our tirent leur dénomination de ce fait. - Le gué (Rhod) peut même avoir donné son nom au cours d'eau, au ruisseau lui-même. - Il y a même une coïncidence remarquable à ce sujet dans la dénomination d'une ferme-château située également en bordure de ce même Baumbusch et appelée e Rodenhof » probablement parce qu'elle voisine avec des sources et ruisseaux alimentant une série d'étangs. - Mais laissons aux érudits en étymologie la solution de ce genre de questions et retournons à l'histoire de notre moulin à papier.*

*Il est intéressant de relever que ce Pierre Garnier, dont mention ci-dessus, et son associé Jean Le francq, ayant obtenu administrativement certaines facilités d'exploitation, comme usage de chemins, retenue d'eau, usagers riverains, etc. - « devront de ce chef payer annuellement pour reconnaissance, entre les mains du sieur Baumaître, (nom générique du percepteur) le jour des trois Roys, six chapons évalués à quinze sols chacun, monnaie de France, dont le premier paiement eschera le jour des trois Roys, sixième janvier de l'année mil six cent quatre vingt douze (1692) pour assurance de laquelle rente ledit moulin, appartenances et dépendances d'iceluy seront et demeureront affectées et hypothéquées, etc. » - L'association Garnier - Le francq paraît ne pas avoir été de longue durée. En effet, à la date du 19 mai 1692 le sieur Le francq, commissaire des vivres à Luxembourg, propriétaire dudit moulin à papier, fait une convention avec les Jésuites propriétaires*

<sup>13</sup> Lucien LAMORT, Archives familiales. - Cf. également la monographie des Pescatore dans le fascicule II de la Biographie Nationale, pages 453 et 461.

*dans le voisinage du moulin, tant en son nom qu'au nain de son associé le sieur Joseph la Voile, entrepreneur, etc. etc. -*

*En 1733 ce moulin appartenait aux enfants mineurs délaissés par feu François Chenaux et Marie Eleonore de Marneau, conjoints.*

*Donc après 1692 et avant 1733 ce moulin était devenu la propriété de Chenaux, lequel était marié antérieurement à Joséphine Candorel, tel que cela résulte d'une convention en date du 5 janvier 1711 par laquelle les Jésuites louent pour 9 années, etc. - à Mathieu Lamoureux, ouvrier au moulin des époux Chenaux-Candorel leur moulin à papier en construction dans leur propriété Ste Marguerite.*

*De plus, Chenaux ne paraît pas avoir exploité son moulin à papier jusqu'à son décès, puisque dans l'acte d'adjudication au profit des enfants mineurs Chenaux, dont mention ci-dessus, il est dit que l'adjudicataire devra respecter le contrat de bail du moulin fait à la date du 10 mars 1731 avec Sebastian Mongenette, locataire, ou s'entendre avec lui.*

*Il est intéressant de relever que les papiers employés à la rédaction de certaines de ces pièces portant le filigrane, la marque du double C, qui semble bien avoir son origine dans les initiales des conjoints Cheneaux-Candorel.*

*Par exemple on trouve pour 1733 le filigrane suivant : une couronne surmontant le double C, avec au-dessous les lettres G L P (c'est-à-dire Garnier -- Le francq - Papeterie).*

*De même pour 1757 le filigrane suivant : les initiales J. B. au-dessus d'un ornement avec au-dessous le double C. - (Les initiales J. B. se rapportent au nom Joseph Buisson dont il est question ci-après.)*

*Il résulte d'une copie de l'acte d'adjudication de la vente faite en mars 1734 au profit desdits enfants mineurs Cheneaux que l'adjudicataire fut un sieur Buisson, bourgeois à Luxembourg, dont le nom est diversement orthographié, tantôt du Buisson, et parfois Bisson et aussi Buysson, comme dans les actes de baptême de St Nicolas. Ce Joseph Buisson, né à Villerogée en Haute-Savoie en 1682, fils de Pierre Buisson et de son épouse Marguerite Armandt dudit Villarogée, est décédé à Luxembourg le 29 novembre 1756 âgé de 74 ans, et laissant divers enfants de son mariage contracté, le 25 juillet 1717 à Luxembourg, avec Marie-Eve Joannette. Une de ses filles, Marie Catherine Buisson, née le 2 février 1733, épousa à Luxembourg le 4 octobre 1755 Antoine Pescatore<sup>1)</sup>, né en 1711 à Broglio (Tessin).*

.....

*Par différents actes faits en 1757 ce Pescatore se rend acquéreur dit moulin à papier de feu son beau-père Buisson en désintéressant pour leur part chacun de ces co-héritiers. - L'on voudra bien m'excuser d'être entré dans tous ces détails, mais l'étude de l'attraction exercée par ce moulin de Muhlenbach, sur diverses familles notables du Pays, devient quelque peu captivante.*

*Voilà deux immigrés, l'un savoyard et l'autre suisse-italien (!), une sélection intellectuelle et d'esprit d'entreprise de l'époque qui se retrouvent pour satisfaire leur activité, sur le même objet industriel ici, tout en décidant d'unir leurs intérêts matériels par le mariage.*

.....

*En 1811 on trouve l'établissement des Jésuites de Ste Marguerite appartenir à Jean-François Bruck, le Gouvernement l'ayant vendu le 1<sup>er</sup> juillet 1776 à la famille Schmitz-Bruck.*

*Egalement en 1811 on trouve le moulin à papier de Pescatore († 1792) passé par héritage à l'un de ses fils Joseph-Antoine Pescatore-Naveau (1773-1807) et alors exploité par sa veuve, laquelle le céda donc à Jacques Lamort.*

.....

---

<sup>1)</sup> Voir sa biographie dans le 2<sup>ème</sup> fascicule de la présente collection.

*Le moulin à papier qui nous occupe jouissait par ordonnance du 5/11 avril 1703 du libre parcours pour sa fabrication avec, en plus, exemption de divers droits. Nous retrouvons le même système de conditions économiques dans les lettres patentes de 1721 concernant la papeterie de Senningen.*

.....

Coup sur coup, Lamort acquit les établissements de *Lamouline* près de Neufchâteau, de *Stockem* et de *St Léger* (où il semble avoir repris les papeteries de Nic. PICARD créées respectivement en 1780 et 1784).<sup>14</sup>

Comme nous l'avons vu, la papeterie de *Mainbotel* fut placée sous la direction de son frère RICHARD.

En 1828 il créa une fabrique de papiers peints à *Clausen*. A ce moment les tentures en papier, fabriquées à la main selon le procédé d'impression à la planche et livrées en feuilles, étaient encore considérées comme un article de luxe.

La fabrique faillit recevoir en 1831 d'étranges occupants, le général hollandais de Goedecke voulant y caserner le corps de Luxembourgeois qu'il se proposait de former en lieu et place des troupes fédérales destinées à repousser les Belges, projet qui n'eut pas de suite.<sup>15</sup>

Vers la fin des années 30, donc au moment de l'apparition des premiers rouleaux qui devaient révolutionner la fabrication des papiers peints, Jacques Lamort transféra sa fabrique à *Senningen*, où il avait acheté la papeterie FUNCK<sup>16</sup>, qui devait se trouver à l'emplacement de l'ancienne papeterie la *Payrade* (1712-1748)<sup>17</sup> ayant appartenu en 1811 à Charles BOURGEOIS<sup>18</sup>.



*L'ancienne papeterie de Senningen d'après une litho de N. Liez  
(Livre du Centenaire, Cliché Archives du Gouvernement.)*

Grâce à l'introduction des rouleaux mécaniques<sup>19</sup> la fabrication des papiers peints fut rendue encore plus aisée. Mais comme l'art avait tout à perdre dans ces progrès techniques, il était inévitable que l'industrie du papier peint, comme tant d'autres belles industries, tombât dans la vulgarité. Et il

<sup>14</sup> A. FUNCK, op. cit. page 54.

<sup>15</sup> A. CALMES, Le Grand-Duché de Luxembourg dans la Révolution belge 1830-1839, page 134.

<sup>16</sup> Rapport adr. le 4. 9. 1826 par le comm. de distr. WATLET au gouverneur WILLMAR, cité par A. SPRUNCK dans Marienkalender 1949, page 46.

<sup>17</sup> Lettre-patente du 3. 9. 1721 octroyé par l'empereur Charles à la Payrade, Arch. du Gouv., copiée par Lucien Lamort. - A. NEYEN, op. cit. tome 1, page 307. - P. CARIERS, Luxemburger Wort 1941 ou 1942.

<sup>18</sup> A. FUNCK, op. cit., page 54. D'après cet auteur un nommé TABOURING avait fondé en 1809 une seconde papeterie à Senningen.

<sup>19</sup> La chronique de la famille parle également de la machine à vapeur dont le premier modèle venait d'être construit en 1845 par J. H. MICHEL pour Auguste METZ à Eich (J. WAGNER, La sidérurgie avant la découverte du gisement des minettes, 1921, page 126.) En tout cas cette innovation doit être postérieure à l'année 1846 puisque, pour cette année, le rapport de la Chambre de commerce parle encore de la fabrication à la main.

fallut laisser s'écouler tout un siècle avant que des artistes comme Lurçat, Dufy, Gromaire, Boucher se fussent mis à la tâche de rénover l'art du papier peint.<sup>20</sup>

Avant l'accès du Grand-Duché au Zollverein la fabrique, qui occupait 60 ouvriers<sup>21</sup>, exportait ses produits surtout en Allemagne, mais également aux Pays-Bas et en Belgique, malgré le droit d'entrée.<sup>22</sup>

Nous trouvons donc ici la raison pour laquelle Jacques Lamort s'était abstenu (avec le tanneur Jean PAQUET) de signer l'adresse au roi, adresse dans laquelle tous les membres du Conseil de régence de la ville de Luxembourg avaient exprimé le 21.8.1841 leur satisfaction pour la non-ratification du Zollverein.

Pour l'année 1846 on rapporte que l'élégance des papiers peints de Senningen provoqua de plus fortes demandes et, conséquemment, une plus grande production.

Mais peu à peu la fabrication se transforma : après avoir écoulé jusqu'à la veille de la guerre de 1870 des papiers blancs sous forme de rouleaux, Lamort renonça à la fabrication des papiers peints parce que la vente des papiers pour la librairie et les journaux était devenue plus avantageuse que celle des rouleaux.

C'est ainsi que dans une partie des bâtiments occupés par les ateliers de papiers peints on installa l'outillage servant au blanchiment de la paille pour la pâte à papier.

La période de prospérité suivant la guerre de 1870/71 ne dura pas. L'insuffisance de la force motrice hydraulique et l'éloignement des mines de charbons empêchèrent Senningen de supporter la concurrence ; la fabrication fut arrêtée en 1882<sup>23</sup>, année qui semble coïncider avec celle de la restauration du château.

Pendant des années les heures de travail de la papeterie de Senningen avaient été annoncées par une cloche qui était sortie de la fonderie BRUSSEAU. Arrachée à un sommeil plus que centenaire, la cloche trouva en 1950 un nouvel emplacement dans la tourelle de la chapelle de Lorette, au Senningerberg.<sup>24</sup>

Les produits fabriqués par la papeterie de *Muhlenbach*, très estimés pour leur qualité, avaient trouvé un débouché intéressant en Hollande où ils pouvaient être importés en franchise de douane.

Mais lorsque, par suite de la révolution belge, un arrêté royal daté du 28.10.1830 supprima cette franchise pour les produits venant des régions occupées par les insurgés - donc également Muhlenbach - Lamort fit sûrement valoir toutes ses qualités de bon orangiste, car en mars 1832 il reçut l'autorisation de réintroduire ses papiers en Hollande, sans payer des droits de douane.<sup>25</sup>

En 1837, après avoir vendu son moulin à papier de Muhlenbach à la Société Villeroy et Boch, qui le convertit en moulin à faïence<sup>26</sup>, J. Lamort fonda la *papeterie de Manternach*.

---

<sup>20</sup> R. THIBAUT dans les Lettres françaises, novembre 1949.

<sup>21</sup> Exposé de la situation du Grand-Duché de Luxembourg, 1842, page 96.

<sup>22</sup> E. METZ et Ch. GEMEN, La situation de l'industrie et du commerce de 1839 à 1889, page 68.

<sup>23</sup> ibid. page 69 ss.

<sup>24</sup> Luxemburger Wort du 11.10.1950.

<sup>25</sup> A. CALMES, Le Grand-Duché de Luxembourg dans la Révolution belge, page 244.

<sup>26</sup> J. L. HOLLENFELTZ, Une légende tenace, Bull. trim. de l'Ac. lux., Arlon, septembre/décembre 1935. -- Voici ce que Lucien LAMORT rapporte sur le destin futur de ce que le langage populaire et les affiches notariales désignaient par « Lamortsmillen. »

Dans le but de concentrer ses divers services, la Fayencerie mit ce moulin en adjudication publique le 20 octobre 1898. La famille Uden (teinturerie industrielle) au dit Muhlenbach s'en rendit acquéreur, pour céder le moulin le 31 juillet 1920 à M. Jubert père (de l'ancienne firme luxembourgeoise Charles Jubert, maison de confection pour vêtements de travail) lequel y avait d'ailleurs déjà établi, quelques années auparavant, en tant que locataire, une fabrique de caoutchoutage pour tissus.

La famille Jubert, à la date du 21 avril 1923, vendit le moulin à l'industriel Hamerel, qui y établit une fabrique de savons à titre personnel, transformée après quelques années en société anonyme.

Enfin, lors de la liquidation de cette société, la Ville de Luxembourg acquit tout cet immeuble industriel le 28 janvier 1932 et le fit démolir. Les terrains à bord de route deviendront peut-être un jour des places à bâtir. Toutefois il est encore intéressant de noter que les matériaux de démolitions ont été employés dans la construction du Stade de la Ville et aux empièvements des chemins y établis. --- Une pierre de voûte de cet ancien moulin, sculptée au nom de Jacques Lamort-Brusseaux et portant diverses dates, ainsi que deux fers forgés en initiales A. P. (Ant. Pescatore) sont devenus la proie des démolisseurs.

Sit transit gloria mundi ! après une existence productive de 1689 à 1932, soit de 243 années.

Situé dans un étranglement de la vallée de la Syre, entre Wecker et Manternach, l'endroit avait déjà été habité du temps de l'époque gallo-romaine. Le fait est prouvé par des restes de canalisation en terre cuite mis à jour au cours de travaux exécutés près d'une des sources, à l'eau d'ailleurs remarquable, qui sortent du calcaire coquillier.

Sur le plus ancien des plans conservés aux archives de la famille, celui de l'an VI (1798), on ne repère encore aucune installation à l'endroit qui nous intéresse et qui était recouvert par les bois de la commune de Manternach.

Mais les plans dressés en 1812 par l'arpenteur SERVAIS portent déjà les bâtiments, aménagements et installations hydrauliques d'une fenderie que le fermier de la forge de Berbourg, Léop. Jos. FABERT, avait fait construire en 1806 afin d'y transformer ses barres en verges.<sup>27</sup>



*Dépendance de la papeterie « Les Rochers »,  
ancienne fenderie de l'usine de Berbourg.*

*Extr. de C. Aschman, Daten aus der luxbg. Eisenindustrie, A-Z du 25.8.1935*

Si Fabert a réussi à remplacer l'ancien lieu-dit par « Les Rochers » (appellation qui s'est maintenue jusqu'à nos jours), son propre nom est resté dans bien des désignations locales: en dehors du « Fendrispâd » il existe encore le « Pont Fabert » et le « Chemin Fabert ». « Cette route - lisons-nous dans la chronique de la famille où nous puisons tous ces détails -, qui partait du pont de la Syre, rejoignait la grand-route de Grevenmacher sur le plateau. Elle offrait et offre encore cette particularité d'être sur 3 km une voie privée, indépendante des terres qu'elle traverse. Son but, essentiel à l'époque, était de relier l'établissement en construction à une route carrossable. Il n'existait que des chemins de terre dans la vallée et il n'était encore nullement question de chemins de fer » . . . . bien que l'on désignât sous ce nom les routes convenablement « chaussées ».

Quant au lieu-dit « Retenue Faber(t) », il provient de l'étang-retenu qui précédait la fenderie et actionnait trois roues hydrauliques dont deux sur l'axe du bâtiment, placées en hauteur.

Les laminoirs naissants faisant trop de concurrence à la méthode du fendage des fers, Fabert se proposa en 1816 de remplacer sa fenderie par une usine d'extraction du sucre de betterave. Ce projet étant tombé à l'eau, Fabert céda les « Rochers » avec la forge de Berbourg « au sieur COLLARD »<sup>27 bis</sup>.

En 1837, Jean-Nicolas Collart de Schengen afferma Berbourg à la Société METZ & Cie et vendit les « Rochers » à Jacques Lamort. Les initiales que J. N. Collart avait fait figurer sur les grilles de la porte d'entrée y avaient été maintenues jusqu'à leur destruction en 1944.

Parmi les profondes modifications apportées par le nouveau propriétaire il y a lieu de nommer d'abord la rectification du cours de la Syre qui, jusqu'alors, longeait les « Rochers » sur la rive gauche, en aval de la maison d'habitation, et empêchait l'agrandissement du parc.

<sup>27</sup> J. WAGNER et C. ASCHMAN, Fondateurs d'usines, R. T. n°, 6, 1937, page 136.

<sup>27 bis</sup> J. WAGNER, La sidérurgie, op. cit., page 167.

Ensuite ce fut, en même temps que la disparition de l'étang-retenu, l'introduction de la machine à vapeur<sup>28</sup>, qui donna à la fabrique de Manternach un tel essor que Jacques Lamort vendit ses moulins à papier de Muhlenbach, Lamouline, Stockem, St Léger, Mainbotel - plus assez modernes et trop tributaires de leurs seules chutes d'eau - pour se consacrer plus particulièrement à l'établissement de Manternach.

Les premières années de la fondation des « Rochers » la fabrication s'écoulait pour ainsi dire intégralement vers la Belgique, où l'industrie du papier était peu développée. Mais depuis 1840, donc déjà avant l'accession du pays au Zollverein, plus des ¾ de l'exportation se faisaient vers l'Allemagne qui, de son côté, fournissait le quart manquant des chiffons, alors encore base de la fabrication du papier<sup>29</sup>. Les papiers de Manternach, réputés pour leur blancheur, trouvèrent également des acheteurs en Belgique (malgré le droit d'entrée de 17 ¼ %) ainsi qu'aux Pays-Bas surtout depuis que ce pays avait, en 1839, autorisé leur importation en franchise de douane. Aussi, lorsqu'à partir du 10.8.1840, ce régime fut aboli, les commerçants et industriels - dont Lamort - élevèrent de véhémentes protestations. Le roi grand-duc, qui préparait l'entrée du Grand-Duché au Zollverein, fit la sourde oreille ; exception faite pour quelques fidèles orangistes - dont de nouveau Lamort - auxquels il fit secrètement rembourser par le Trésor luxembourgeois les droits de douane à payer à l'importation en Hollande jusqu'au 1.1.1841, date présumée de la réunion de Luxembourg au Zollverein.<sup>30</sup>

Grâce à un nouvel arrangement, les papiers purent être réintroduits en Hollande en franchise de douane pendant toute l'année 1841.<sup>31</sup>

En 1845, après avoir placé ses deux fils aînés à la tête de ses établissements de Manternach et de Senningen (qui occupaient plus de 200 ouvriers), Jacques Lamort prit en location de J.H. DONDELINGER la faïencerie que le père de celui-ci, Jean-Henri Dondelinger avait installée en 1797 dans l'église abbatiale d'Echternach.<sup>32</sup>

Comme l'entreprise a été acquise par Lamort après la mort de Dondelinger survenue en 1850 et dirigée, à partir de ce moment, par le troisième des fils de Jacques Lamort, nous préférons en parler à la biographie de CHARLES (VIII).

Ce fut donc en pleine connaissance de cause que Jacques Lamort signa la requête que les 133 industriels adressèrent le 30.9.1841 au roi grand-duc et dans laquelle ils déclarèrent « que nulle autre combinaison commerciale ne garantit les intérêts des soussignés à un aussi haut degré que l'accession du Grand-Duché à l'Union douanière allemande. »

Membre de la Chambre de Commerce, qui venait d'être créée par ordonnance du 1.10.1841, Lamort eut également ici l'occasion de manifester son opinion en la matière : à la suite de la non-ratification du traité du Zollverein il se rallia à l'opinion de cinq autres membres de la minorité, d'après laquelle le fait de ne pas accéder à l'Union douanière comporterait la ruine de leurs industries et le malheur de leurs ouvriers, ce qui n'était certes pas l'avis de la majorité<sup>33</sup>.

Il nous resterait encore à parler de Lamort *imprimeur*.

Bientôt après son arrivée à Luxembourg, Claude Lamort, le père de Jacques, avait imprimé par ordre du préfet du département des Forêts, pour être publié dans l'étendue du département, les « Bulletins de la Grande Armée », réimpression luxembourgeoise et obligatoire des textes officiels parisiens. C'était là, d'après les renseignements qu'a bien voulu nous donner M. Marcel NOPPENNEY, le seul journal qui, depuis « L'Echo des Forêts » de Ponce Cercelet, s'imprimait dans le département.

Immédiatement après le départ des Français Lamort édita les « Affiches, annonces et avis divers de la ville de Luxembourg » qui, rédigées principalement en langue française, parurent jusqu'en 1826, pour être remplacées par le « Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg ». (1826-1844).

---

<sup>28</sup> Cf. note n. 19.

<sup>29</sup> A. CALMES, Der Zollanschluss des Grossherzogtums Luxemburg an Deutschland 1842-1918, 1919, page 53. - P. WEBER, Histoire de l'Economie luxembourgeoise, 1950, page 126.

<sup>30</sup> Arch. du Gouv., Cab. n°, 220 et 232, citées par A. CALMES, La Restauration de Guillaume II, 1839-1840, 1947, page 226.

<sup>31</sup> A. CALMES, Der Zollanschluss, page 64.

<sup>32</sup> A. REUTER, L'ancienne faïence luxembourgeoise, Le Pays gaumais, 1948, page 57.

<sup>33</sup> A. CALMES, Der Zollanschluss, pages 145, 146.

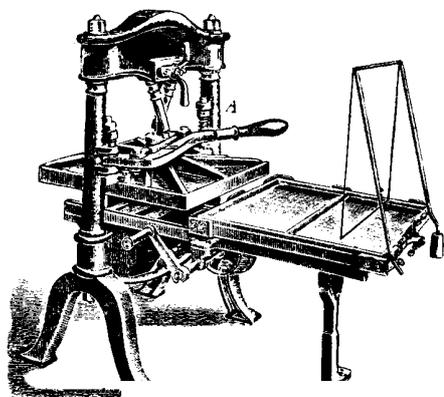
Dans le 1<sup>er</sup>, fascicule de cette collection, en parlant de SCHROBILGEN, nous avons rencontré Jacques Lamort en tant qu'imprimeur de ce dernier journal, du « Luxemburger Wochenblatt » (1821-1826), de la « Luxemburger Zeitung », première du nom (1844/45) ainsi que du « Courrier » (à partir de 1844).

Comme nous avons relaté à cette occasion l'attitude paradoxale de Lamort, tirant sur les mêmes presses des journaux farouchement ennemis, nous ne nous y attarderons plus ici.

Tous ces journaux avaient des tirages extrêmement limités. Et si, en 1848, la situation changea, ce ne fut pas seulement parce que la Presse fut franchie de la censure et du droit de timbre, mais c'est qu'en ce moment l'infime groupe des anciens lecteurs se recrutant parmi la classe aisée et intellectuelle se vit renforcé par la génération montante de ceux qui avaient profité de ce legs précieux du roi grand-duc Guillaume I<sup>er</sup> et de ses collaborateurs luxembourgeois : l'instruction primaire.

L'on n'aurait donc en rien amoindri le mérite des membres de la Constituante en insistant plus qu'on ne l'a fait - au « Courrier » sur le travail de pionnier des GELLE, WILLMAR, DE LA FONTAINE, SCHROBILGEN - au « Luxemburger Wort » sur celui des abbés MULLER et de NEUNHEUSER.

Jusqu'en 1852 les imprimeurs luxembourgeois faisaient tirer leurs produits typographiques sur les presses à bras dont le prototype était la Stanhope.<sup>\*)</sup>



*Presse Stanhope*

En cette même année Jacques Lamort introduisit à Luxembourg la première presse mécanique. C'était une Dingler, non encore pourvue de leveurs, et dont l'énorme volant devait être tourné à bras d'homme. Comme les ouvriers luxembourgeois ignoraient encore le maniement de la machine, celle-ci avait été confiée aux soins d'un conducteur de Coblenze, un nommé EY, qui y initia MOHRMANN, ancêtre d'une vieille famille de typographes dont la corporation compte encore de nos jours un descendant parmi ses membres.

Cette machine fonctionna jusqu'en 1910.<sup>34</sup>

Le 1.7.1852 Jacques Lamort céda son imprimerie au libraire Victor BUCK. Pendant deux ans les ateliers restèrent place d'armes où l'ancien propriétaire « ne cessa de les entourer de la même sollicitude paternelle que lorsqu'ils lui appartenaient. »<sup>35</sup>

Quand on se figure qu'avant de pouvoir compter sur la collaboration active de ses fils, Jacques Lamort tenait seul en mains les rênes de ses établissements si dispersés où il occupait, à un certain moment, 400 ouvriers<sup>36</sup>, on reste émerveillé devant cette force de travail.

Comme Guillaume PESCATORE et Auguste METZ, Lamort était donc obligé de circuler de tous côtés d'une façon continue. Le trajet se faisait évidemment en voiture ; et comme les jours de son passage étaient connus de tous, les bonnes femmes des différentes contrées avaient pris l'habitude de se poster sur la route, avec leurs paniers, confiantes en l'amabilité de Jacques Lamort pour être menées un bout de chemin. C'était de l'auto-stop avant la lettre !

Avant de quitter Jacques Lamort-industriel relevons encore qu'il fut également, du moins pendant un certain temps, agent principal de la Compagnie d'Assurances des Propriétaires Réunis. Ainsi qu'il résulte d'un avis « aux intéressés », daté de l'année 1823, M. PROTIN, habitant la maison du pharmacien HOCHHERTZ, Marché aux Herbes, était son « fondé de procuration ».<sup>37</sup>

\*) « Moins libres que l'apprenti en bonnet de papier qui astique, d'un chiffon diligent, les primitives machines de l'imprimerie Lamort ... » écrit M. Marcel Noppeney dans « Luxembourg 1830 », faisant ainsi allusion aux brimades traditionnelles que devaient subir les jeunes apprentis (ou apprentifs comme on s'exprimait à l'époque) de la part des ouvriers typographes, qui leur imposaient le port d'un « chapeau de général » en papier de journal.

<sup>34</sup> Festschrift zum 50jährigen Jubiläum des Luxemburger Buchdrucker-Vereins, 1914, page 42.

<sup>35</sup> A. NEYEN, op. cit., tome 1, page 307.

<sup>36</sup> P. J. MULLER, Tatsachen 1939, page 222. (Ed. 1963 page 264)

<sup>37</sup> Luxemburger Wochenblatt du 4. 10. 1823.

L'industriel Jacques Lamort joua également un rôle important dans la vie publique de notre pays. Avec une douzaine de personnalités représentatives du monde civil et quelques officiers prussiens il fonda en 1818 la Société du Casino, qui acquit la maison Deitz, l'actuel « Gesellenverein ». Mais dans l'acte de constitution de la « Société littéraire » daté du 27.4. de la même année, où figurent entre autres les six francs-maçons qui participèrent avec Lamort à la Société du Casino, le nom de Lamort fait défaut. Ne voulait-il pas trop s'engager puisque cette société, en tant que société civile de la Loge, devait acheter plus tard l'ancienne maison des marchands, l'actuel hôtel de la Loge ?<sup>38</sup>

Le 29.4.1826 Jacques Lamort contresigna l'appel que les fondateurs de la Société philhellénique de Luxembourg firent à leurs « braves » compatriotes et dont nous avons déjà parlé dans le fascicule deux (page 474).

En 1830, il fut avec G. KAEMPF, ROESER et FISCHER-GARNIER, dépositaire des listes de souscription ouvertes en faveur des Belges « victimes des événements » comme s'exprimait diplomatiquement le « Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg. »

Jusqu'à la fin de sa vie, Lamort fit honneur à son renom de philanthrope duquel « la générosité, comme dit Neyen, n'était surpassée que par sa discrétion ».

En 1824 Jacques Lamort entra au Conseil de Régence. Rappelons que, en ces temps, nos conseillers communaux étaient élus au suffrage à deux degrés, par ce collège de vingt-quatre électeurs que M. Calmes identifie à un véritable « club de notables ».<sup>38bis</sup> Membre du Conseil jusqu'en 1848, échevin de 1833 à 1837, Jacques Lamort a rendu des services signalés à sa ville d'adoption.

C'est sur sa proposition et celle des autres trois membres de la commission chargée en 1827 de l'examen des projets de construction du nouvel Hôtel de Ville, que l'architecte Justin Rémont fut chargé après bien des modifications apportées au plan initial de dresser le bâtiment dont la première pierre fut posée le 15.7.1830.<sup>39</sup>

En 1836 Lamort faillit devenir bourgmestre de la Ville de Luxembourg lorsque, prêtant l'oreille à quelque intrigant, le roi grand-duc voulait supplanter Scheffer. Sondé, Lamort se récusait « en prétextant de son origine étrangère »<sup>40</sup>. Peut-être l'échevin Lamort ne voulait-il pas causer du chagrin à son ami et frère en maçonnerie Scheffer, peut-être (et c'est là l'avis de M. Calmes) « l'homme d'affaires jugeait-il prudent de ne pas se compromettre irrémédiablement à une époque où la restauration du roi Guillaume n'était rien moins que certaine ».

Il est vrai que Lamort, pilier de l'orangisme, profita du régime ; mais il n'est pas à nier non plus qu'en tant que co-signataire de l'adresse du Conseil de régence de 1839 et que co-instigateur de l'adresse des 114 notables, il eut sa part de mérite dans le revirement de l'opinion de Guillaume 1<sup>er</sup>, qui amena la chute de HASSENPFUG et STIFFT et l'avènement du premier gouvernement luxembourgeois.

Un autre signe pour démontrer que malgré ses sympathies pro-orangistes et son origine française, Lamort n'en était pas moins un bon luxembourgeois : en 1840, à la suite du scandale de la « germanisation » de la gendarmerie, Lamort refusa de publier dans le « Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg » une réfutation mensongère que lui avait adressée, sous le couvert de l'anonymat, le major VAN DER BRUGGHEN. L'avis dut tout de même être publié, mais « par ordre » de Stiff et par le canal du pauvre Gellé.<sup>41</sup>

En tant que député de la Constituante, siégeant à partir du 25.4.1848 dans la salle d'école de la ville d'Ettelbruck, Lamort intervint dans la discussion lorsqu'il s'agit de savoir si la chambre devrait recevoir la députation d'ouvriers chargée de lui remettre la fameuse pétition, ou s'il faudrait procéder à un simple dépôt de la pétition sur le bureau. D'après Jacques Lamort la pièce n'était pas à considérer comme pétition mais bien comme protestation contre des accusations injustes et comme justification

<sup>38</sup> Cf. la Biographie de PERIN, fascicule III, page 224 de la présente collection où, à la fin de la 10<sup>ème</sup> ligne il faut lire 1826 et non 1818.

<sup>38bis</sup> A. CALMES, Le Grand-Duché dans la Révolution belge, op. cit., page 259.

<sup>39</sup> M. NOPPENY, Des lions de Rémont aux lions de Trémont, 1932, page 24. - L. ZETTINGER, Autour de deux Hôtels de Ville, 1938, page 25.

<sup>40</sup> Arch. du gouv., Cab. janvier 1837, citées par A. CALMES, La Restauration, op. cit., page 30.

<sup>41</sup> Le même, page 1,51.

des agissements des ouvriers dans les derniers jours. Mathias HARDT opina dans le même sens et proposa la remise du document à la barre... et les pétitionnaires se retirèrent.<sup>42</sup>

On nota encore des interventions de Lamort à la discussion des articles 12 et 78. C'est au sujet du premier de ces articles - qui prévoit que seuls les Luxembourgeois sont admissibles aux emplois militaires - que l'on décida d'établir qu'en tout état de cause il ne devait pas préjudicier aux droits des officiers qui, de l'étranger, sont venus prendre service dans le Grand-Duché.<sup>43</sup>

Si le vote des articles concernant l'abolition de la censure devait être acclamé sur bien des bancs, pour Lamort il constituait comme une espèce de couronnement de sa profession d'imprimeur.

Et dire que nos braves quarante-huitards s'étaient enorgueillis de l'abolition de textes que certains pays retombés aux mains de la réaction, seraient aujourd'hui heureux d'avoir encore à leur disposition afin de pouvoir s'y référer.<sup>44</sup>)

Comme il fallait s'y attendre, le nom de Lamort figura également en bas de l'« Interpellation » que 52 des 74 députés adressèrent le trois juin 1848 au gouvernement et cela notamment dans le but de voir « confier l'administration ecclésiastique à un chef d'origine luxembourgeoise nommé définitivement. »<sup>44</sup>

Depuis la création de la Chambre de Commerce en 1841, et jusqu'en 1857, Jacques Lamort en fut un des membres et, pendant un certain temps, un des vice-présidents les plus écoutés.

Dans les années 50, donc vers la fin de la vie de Jacques Lamort, son nom réapparaît dans le monde des journaux : il figure parmi les commanditaires de « La Quotidienne Luxembourgeoise », (1853-1856) journal d'information dirigé par le comte de PRESSAC et imprimé d'abord chez Behrens fils, puis chez A. P. Jullien. Comme nous l'avons déjà relevé (Fasc. II, p. 442) c'était ce même groupe de personnes «de qualité» entourant de Préssac, qui faisait tourner les tables à l'Hôtel de Luxembourg.

En ordre général Lamort était un homme aux goûts austères. Et si nous puissions dans la chronique le fait qu'il ne mettait jamais les pieds dans le salon d'une de ses brus « parce que le bois des meubles était légèrement ornementé » - - c'est pour mieux l'apparenter à ces hommes d'affaires d'Amérique qui, à la même époque et par ailleurs plus que Puritains, savaient fort bien allier leur conception sévère de l'existence au souci de faire fortune.

Il n'en reste pas moins vrai que quand Jacques Lamort mourut en sa demeure de la place d'Armes, le 31.10.1856, il était paré d'une renommée d'homme de bien solidement établie.

Déjà le 24. 12. 1829 il avait perdu sa femme qui, après avoir mis au monde une fille morte en bas âge, lui laissa quatre fils, tous nés à Luxembourg.

L'aîné, VICTOR-EUGENE, né le 15. 7. 1815, mourut déjà le 2. 1. 1841. Son nom figure en trois endroits au palmarès de l'Athénée du 21. 8.1828.

### VIIIa. - JULES-SIGISBERT LAMORT,

né à Luxembourg le 19.9.1817, dirigeait depuis les années 40 la papeterie de Manternach<sup>45</sup>) qu'il hérita après la mort de son père. Le 14.8.1848 il avait épousé Marie Barbe Pondrom, (1827-1906) fille du notaire Pondrom-de Hoefnagel de Hosingen, avec laquelle il résidait aux Rochers, à part les fins de semaine qu'on passait en la maison de Luxembourg.

<sup>42</sup> Compte-rendu du Landwirt.

<sup>43</sup> L. RISCHARD, La Constitution de 1848, 1894, page 71.

<sup>44</sup> **Que** dire par exemple de ce passage de l'article 10 de l'Instruction générale pour les censeurs, appartenant à l'arrêté r.-g.-d. du 22.11.1847 : «Ils examineront avec un soin particulier.... les ouvrages spécialement destinés au peuple et à la jeunesse. Par contre la liberté de la presse sera le moins restreinte quand il s'agit d'ouvrages de doctrine et de science proprement dits, principalement de ceux qui sont rédigés de manière à n'être compris que par les savants ou les hommes instruits, et de ceux qui ne quittent pas le terrain des recherches scientifiques et des dissertations paisibles ? »

<sup>44</sup> Doc. parlem. avec réponse du gouvernement. (Archives de l'Imprimerie Victor Buck).

<sup>45</sup> Il était « fabricant de papier à Manternach » en juillet 1846, alors qu'il fut agréé membre -correspondant de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques.

Pour la branche papeterie, l'accès du pays au Zollverein ne tarda pas à manifester les conséquences les plus heureuses : dès 1845 la demande de bons papiers luxembourgeois était telle que la production dut être augmentée sensiblement.<sup>45</sup>



Jules-Sigisbert LAMORT

Toutefois, l'accroissement constant des frais de transport et du prix des chiffons n'aurait pas permis la réalisation de beaux bénéfices, si Jules Lamort n'avait pas su réaliser des perfectionnements techniques. Dès qu'il eut lu dans les livres spécialisés le détail d'une nouveauté révolutionnant la fabrication du papier : l'introduction de la pâte de bois en remplacement ou comme complément de la pâte de chiffons, il attaqua le problème à fond. Après avoir obtenu de la part de sa clientèle toute assurance qu'elle accepterait le nouveau papier puisqu'il n'y aurait pas changement de qualité, il fit commencer sans retard les travaux de transformations. Outre une petite râperie de bois on construisit un nouveau barrage avec canal d'amenée en aval de Manternach, dans un second étranglement de la Syre, plus serré et sauvage que celui de la papeterie proprement dite.

Comme nous l'avons vu, la machine à vapeur fut introduite à temps pour permettre de concurrencer sur leur propre marché les produits des papeteries allemandes.

Il est donc compréhensible que chaque fois qu'il s'agissait de renouveler le traité du Zollverein (1847, 1853, 1865, 1872) Jules Lamort était parmi ceux qui donnaient un avis favorable.

Après le mariage de sa fille Thérèse (17.5.1869), il se retira des affaires pour céder la papeterie des Rochers à son neveu EUGENE. Il vint habiter Luxembourg, siégea de 1870 à 1875 à la Chambre de Commerce<sup>46</sup> et entra au Conseil communal de sa ville natale. C'est en cette qualité qu'il prit part au banquet qui clôtura le 13.9.1877 le congrès des Américanistes<sup>47</sup>, et qu'il fit partie de la commission chargée d'étudier les plans pour la construction de l'école du boulevard Royal (1879/81)<sup>47bis</sup>.

Nous avons également trouvé son nom ainsi que celui d'EUGENE Lamort dans l'acte de constitution de la nouvelle Société anonyme du Casino daté du 1. 9. 1880. (Mém. n° 66).

Jules Lamort mourut le 10.3.1889. Sa femme, qui avait été la fondatrice et première présidente de l'Association des Dames françaises, membre du comité d'organisation de l'Alliance française créée en 1905, décéda le 16.5.1906 à la Fondation Pescatore.<sup>48</sup>

Les Lamort-Pondrom avaient quatre enfants dont un fils Paul, qui mourut à l'âge de trois ans.

IX a) Thérèse-Léopoldine (1849-1936) épousa en 1869 à Manternach Lucien Boppe (1834-1907), directeur de l'Ecole forestière de Nancy. De leurs trois enfants, deux sont restés célibataires tandis que Marie épousa Louis François (quatre enfants dont un mort pour la France en 1944).

IX b) Elise (1854-1923)<sup>)</sup> épousa en 1876 à Luxembourg le baron Charles de Gail, conservateur des forêts à Epinal et qui eut d'elle quatre enfants : Marie, qui épousa Maxime le Joyant ; Claire, qui épousa son cousin ERNEST Lamort (voir plus loin) ; Thérèse dont le mari, Jean Ottenheimer, était ingénieur en chef d'artillerie navale (quatre enfants) ; leur frère André (1884-1914) est tombé au champ d'honneur.

<sup>45</sup> J. OSWALD, Die wirtschaftliche Entwicklung des Großherzogtums Luxemburg innerhalb des Zollvereins 1842-1872, 1921, page 42.

<sup>46</sup> P. WEBER, Histoire de l'Economie luxembourgeoise 1950, page 151.

<sup>47</sup> Compte rendu, page 398.

<sup>47bis</sup> J. P. KOLTZ, Baugeschichte der Stadt und Festung Luxemburg, tome III, 1951, page 49.

<sup>48</sup> L'Alliance française, 1930, page 46.

<sup>)</sup> Voir annexes.

IX c) PAUL est né à Manternach, le 4.1.1859. Après avoir passé ses examens d'avocat, il fut nommé juge de paix à Wiltz où il mourut d'un coup d'apoplexie le 1.12.1910.

Il avait réussi à se faire un renom en tant que géologue, mais sa mort prématurée l'empêcha de donner toute sa mesure.

Précieux indicateur pour tous les hommes de science étrangers et autochtones à la recherche des fossiles, il en possédait une collection remarquable qui, malheureusement, n'a pu être conservée au pays.<sup>49</sup>

De 1887 à 1889 il était, avec A. DE LA FONTAINE, conservateur des collections de l'Institut grand-ducal, section des sciences.<sup>50</sup>

Propriétaire du château de Schutbourg, il publia en 1904 neuf planches avec texte explicatif sur ses ruines, ouvrage qu'il fit suivre en 1907 d'une brochure intitulée « Le château de Schutbourg au XV<sup>ème</sup> siècle. »<sup>51</sup>

Le 26.8.1884 il épousa à Luxembourg Félicie THILGES de Wiltz. La fille du futur ministre d'Etat lui donna, en dehors d'une fille, Marguerite (1890), épouse de J. P. CLARENS, négociant à Wiltz (2 filles) :

X JULES, né à Luxembourg le 2. 2. 1888. Etant élève à l'Ecole industrielle et commerciale, il collabora à la manifestation littéraire organisée par cet établissement en 1906 pour commémorer le troisième centenaire de la naissance de Corneille. Il reçut en récompense une médaille à l'effigie de Corneille gravée par Gatteaux.<sup>52</sup>

Docteur-ingénieur, conseiller technique d'usines en Rhénanie, il était également l'auteur d'un livre « Die Glasschmelzöfen ».

Il avait hérité de son père le château de Schutbourg.

Après avoir résidé à Dusseldorf (Eckamp) et été professeur à l'Ecole Polytechnique de Karlsruhe, il décéda à Heidelberg le 20.8.1936.<sup>53</sup>

Jules Lamort avait épousé Mathilde Vincken qui lui donna deux enfants dont un fils :

XI PAUL, né à Mannheim le 3. 12. 1919.<sup>54</sup>

### VIIIb. - LÉON-SIGISBERT LAMORT.

En 1856, le second des enfants en vie de Jacques Lamort, LEON Sigisbert, hérita Senningen qu'il dirigeait déjà depuis les années quarante<sup>55</sup>). Né à Luxembourg le 10.8.1819, il fit partie de la garde d'honneur composée à l'occasion de la joyeuse entrée du roi grand-duc Guillaume II en juin 1841. Garde de la compagnie à cheval, il portait l'uniforme suivant : Habit bleu ; collet et parements amarante ; revers figurés par un passepoil amarante ; fourragères blanches ; épaulettes blanches avec torsades aux trois couleurs luxembourgeoises (blanc, bleu de ciel et rose) ; pantalon bleu avec bande amarante ; sabre demi-bancal avec ceinturon en cuir laqué blanc ; schako de forme conique, garni d'un galon blanc, de jugulaires blanches et d'un W couronné ; panache blanc fronton de la bride du cheval garni de rubans aux trois couleurs étendard aux trois couleurs.<sup>55</sup>

<sup>49</sup> J. ROBERT, Die Fauna der Oberkoblenzschichten etc. im Wiltzer Becken, 1917, page 3.

<sup>50</sup> Archives tome XIX, 1950, page 17.

<sup>51</sup> Catalogue de la Bibliothèque Nationale, 1918, pages 346, 608.

<sup>52</sup> L'Alliance française, 1930, page 58.

<sup>53</sup> G. SPEDENER, Die im Luxemburger Lande lebten und webten, 1937. - E. EWERT, Die Luxemburger im Reich, 1943.

<sup>54</sup> P. WURTH, Arbre gén. de la fam. Thilges (manuscrit).

<sup>55</sup> Agréé comme son frère JULES, en juillet 1846, membre-correspondant de la Société archéologique, il figure sur la liste des membres comme « fabricant de papiers peints à Senningen ».

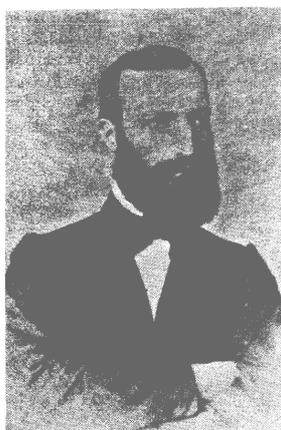
<sup>55</sup> J. JORIS, Notice biographique sur Guillaume II, 1877, pages 81, 82.

Comme tout bourgeois qui se respectait, Léon Lamort prit sa participation lors de la souscription ouverte en 1866 par la Caisse Commerciale et Industrielle F. Berger & Cie, et, comme tout le monde, il dut en faire son deuil<sup>56</sup>.

Le 26.1.1870 il s'associa avec Pierre BRASSEUR-WURTH à vingt-quatre autres actionnaires pour fonder la Société des Hauts-Fourneaux de Luxembourg au capital de deux millions de francs, porté, peu après, à trois millions. L'usine, la « Brasseur-Schmelz » d'Esch-sur-Alzette, existe toujours et fait partie du groupe des A.R.B.E.D.<sup>57</sup>

Etant devenu, par héritage, propriétaire de la maison de la place d'Armes, il tenta vainement de la louer en 1859 à la Caisse d'Epargne moyennant un loyer de 1000 francs par an<sup>58</sup> avant de la vendre le 2.5.1869 au négociant SAUR-DE MARIE, qui y établit son commerce de drap en gros. En 1889 l'immeuble fut acquis par l'imprimeur Jos. BEFFORT, éditeur entre autres du journal « L'Indépendance luxembourgeoise » et dont les descendants exploitent toujours l'imprimerie du même nom.

Léon Lamort était, de 1862 à 1872, membre de la Chambre de Commerce, branche papeterie.<sup>59</sup>



Léon LAMORT 1819-1872



Julie LAMORT-PECATORE

«Luttant pendant des années contre une maladie mortelle, dont les intimes seuls connaissaient la gravité et le danger, il en hâta le fatal dénouement par un travail constant qui était au-dessus de ses forces »<sup>60</sup>.

Il décéda à Senningen le 4.12.1872.

Marié depuis le 12.10.1843 avec Marie Barbe Julie PESCATORE, il figura dans le fameux procès intenté après la mort de J.-P. Pescatore et que nous avons analysé ailleurs (Fasc. II, p. 488ss.)

Madame Lamort s'éteignit le 7.1.1890 à Luxembourg, dans sa maison du Boulevard du Viaduc n° 6 (actuellement Direction des contributions)<sup>61</sup>. Elle avait eu cinq enfants : Eugène, Maria, Maurice, Lucien et Léon.

#### IX a) L'aîné EUGENE,

né à Luxembourg le 26.10.1844, fit ses études au lycée de Metz, avant d'entrer à l'Ecole Centrale de Paris, qu'il quitta en 1866, muni du diplôme d'ingénieur des arts et manufactures.

Deux ans plus tard il reprit de son oncle JULES la papeterie de Manternach. A cet effet il s'était d'abord associé avec son beau-frère Dominique-Antoine PESCATORE-FELTZ (cf. fasc. II, p. 533) ;

<sup>56</sup> Cf. D. A. PESCATORRE, fascicule 11, page 535.

<sup>57</sup> J. WAGNER et C. ASCHMAN, op. cit., page 144.

<sup>58</sup> N. KERSCHEN, La Caisse d'Epargne, 1933, page 24

<sup>59</sup> C'est par erreur que le millésime 1889 figure dans la nomenclature donnée par P. WEBER dans son Histoire de l'Economie luxembourgeoise, op. cit., page 151.

<sup>60</sup> Paroles d'adieux prononcées sur la tombe de Léon-S. Lamort par Alexis BRASSEUR.

<sup>61</sup> J. P. KOLTZ, op. cit., tome I, 1944, page 202.

puis il entama, seul, la modernisation de l'entreprise en vue de la fabrication du papier de cellulose, dernière nouveauté dans la branche. Mais, au cours des années, il devint de plus en plus difficile de soutenir la concurrence des papeteries allemandes, pourvues des tout derniers perfectionnements et tirant profit du régime de libre concurrence au sein de l'Union douanière.

Ajoutez à ces difficultés que, depuis 1884, Eugène Lamort avait à se plaindre de certains travaux de régularisation de la Syre, apportant des perturbations dans le débit normal de ce cours d'eau. Ses doléances, il les exposa tant en une brochure qu'à la Chambre de Commerce où il représentait la papeterie de 1876 à 1898.<sup>61bis</sup>

En 1889, la firme Eugène Lamort & Cie payait 480 francs d'impôts, ce qui, toutes proportions gardées, n'était pas beaucoup en comparaison de Jules N. COLLART de Steinfort (800 fr.) et METZ & Cie d'Eich (5 806 f r.)<sup>62</sup>

La papeterie de Manternach, avec son annexe produisant la pâte de bois de sapin, occupait une soixantaine d'ouvriers des deux sexes, et continuait à placer ses papiers devenus de plus en plus fins : en majeure partie dans le Zollverein, mais aussi en France et en Belgique.<sup>62bis</sup>

De 1876 à 1898 Eugène Lamort représentait la branche Papeterie à la Chambre de Commerce.

Dans une lettre adressée le 25.6.1895 à Victor BUCK, Eugène Lamort, se référant à une visite de son fils HFNRI<sup>7)</sup> et « vu la concurrence effrénée », propose à son client de lui livrer pour le Compte rendu analytique de la Chambre 5 tonnes d'un papier-bois à 35 francs les cent kilos, moins 5% de remise.

En 1907 la papeterie occupait 64 ouvriers dont 12 femmes et 3 garçons âgés de moins de seize ans.

En 1909 se situe le doublement de la voie de chemin de fer de Luxembourg à Trèves, ce qui nécessita des entailles dans le pied de la falaise dont les terres reposaient sur une couche glaiseuse et glissante de calcaire coquillier dit moyen. Mais les ingénieurs allemands, pour ces travaux délicats, ayant cru pouvoir faire fi des expériences des premiers constructeurs du chemin de fer, l'inévitable arriva : « les terrains se mirent en marche et amenèrent la destruction de la râperie. »<sup>63</sup>

A côté de son activité à Manternach, Eugène Lamort administrait également la Société des Papeteries de Jeand'heurs près de Bar-le-Duc, dont il avait été le fondateur principal.

Après avoir passé quelques années à Paris il revint en son pays natal où il fut surpris par la guerre de 1914 qui le sépara de ses enfants.

Au Luxembourg la situation de la papeterie n'était pas précisément florissante, sans être mauvaise. Depuis quelques années on fabriquait également du papier en rouleaux pour les rotatives.

L'invasion de 1914 interrompit la fabrication.

Les restants de stocks furent vendus en 1924, et les propriétaires renoncèrent définitivement « à la longue lutte contre la concurrence modernisée ».<sup>64</sup>

Le nécrologue d'Eugène Lamort, qui mourut aux Rochers le 22.9.1918, relève que pour « la petite phalange des Centraux qui habitent le Grand-Duché, le défunt était l'ami dévoué et fidèle. Il les charmait autant par la vivacité de son esprit que par l'aménité de son caractère ; ils se rappelleront toujours l'accueil si cordial qu'ils ont trouvé chez lui, à Manternach. »<sup>65</sup>

Eugène Lamort avait épousé en 1867 à Sierck Marie Clémentine FELTZ (née le 20.4.1845 à Sierck, morte le 2.5.1928 aux Rochers), dont il eut 9 enfants. Trois enfants étant morts en bas âge et

<sup>61bis</sup> E. METZ et Ch. GEMEN, La situation de l'industrie et du commerce, op. cit., page 71. - ENZWEILER, Regulierung der Wasserläufe. Antwort zur Broschüre des Herrn Lamort, 1891.

<sup>62</sup> Annexes au n, 35 du Mémorial 1890.

<sup>62bis</sup> E. METZ et Ch. GEMEN, op. cit., page 71.

<sup>7)</sup> Né aux « Rochers » le 26. 11. 1869, il devait mourir en 1896.

<sup>63</sup> Archives de la famille.

<sup>64</sup> E. BECKER, La fabrication du papier, C. L., Numéro de Noël 1950, page 246.

<sup>65</sup> Paroles prononcées sur la tombe d'Eugène Lamort par A. RODANGE, ingénieur en chef.

deux (dont M<sup>elle</sup> Lucie Lamort vivant à Manternach) étant célibataires, nous ne parlerons que des quatre autres qui firent souche :

Jeanne, née à Senningen en 1868, épousa en 1893 à Manternach Raymond Le Maire, secrétaire de la Légation de Belgique à Londres (5 enfants) ;

Maria, née à Manternach en 1872, épousa à Paris en 1903 Joseph Marjot des Clos, avocat à la Cour d'appel (3 enfants) ;

X ERNEST, né à Manternach le 26. 5. 1879 dirigea la papeterie de Jeand'heurs.

Habitant Vitry-le-François et suivant avec anxiété le cours des événements de 1914/18, il rallia le groupe des Luxembourgeois qui, tout en contrecarrant les velléités des annexionnistes belges, s'efforcèrent de ramener l'opinion publique à de meilleurs sentiments à l'égard de notre pays, compromis par l'entourage de sa dynastie. Membre-fondateur en août 1918 de la section luxembourgeoise de l'« Idée française à l'étranger », co-signataire avec MM. Funck-Brentano et Paul Siegen de la résolution votée le 15. 12. 1918 par les Luxembourgeois de Paris, Ernest Lamort élaborera avec ces deux mêmes messieurs le rapport sur la question luxembourgeoise qui avait été demandé au comité de l'idée française par G. Mandel. On a prétendu que ce rapport, qui fut remis à G. Clemenceau en février 1919, aurait été de tous ceux touchant le Luxembourg, le premier vraiment complet et objectif ; et l'on a voulu lui attribuer une bonne part dans la préparation de l'ambiance pas trop réfrigérante dans laquelle les Quatre Grands (assistés de P. Hymans) reçurent le 28. 5. 1919 nos délégués gouvernementaux.<sup>66</sup>

Ernest Lamort, qui est mort à Vitry-le-François le 10.10.1947 s'était marié en 1905 à Epinal avec Claire de Gail qui lui donna deux fils et deux filles. Des deux premiers, Claude (1906) est mort pour la France en 1944 ;

XI MARC, né en 1907, est l'époux d'Odette Châtel, mère de cinq enfants. Il dirige actuellement avec son oncle l'usine de Vitry-le-François.

X MARCEL, autre fils des époux Lamort-Feltz, né en 1885, est depuis 1912 le mari de Marthe Cheysson.

Il en eut neuf enfants, trois fils et six filles ; deux fils sont encore en vie :

XI PIERRE (1924) et JEAN JACQUES (1935).

La propriété des Rochers d'une surface d'environ 30 hectares appartient en indivision à M. Marcel Lamort et aux héritiers légaux de ses frères et sœurs. Le premier nommé exploite toujours à Vitry-le-François les ateliers qu'il y avait fondés avec son frère Ernest pour la construction de machines destinées à la fabrication du papier. De cette façon les fils des fondateurs de cette fabrique constituent bien la 711, génération occupée dans l'industrie touchant au papier.

IXb MARIA, née à Senningen en 1847 y épousa en 1866 Edouard DE PREMORÉL (1837-1913), né à Differdange des époux de Prémoré de Nothomb (sept enfants).

IXc MAURICE, né à Senningen le 2.1.1850, sortit de l'Ecole Centrale en 1871. Demeurant à Saint-Servais lez Namur, il était vice-président du conseil d'administration des Papeteries de Gastuche, président du Groupement des fabricants de papier belges, président du Conseil d'administration de la Société Isolfen.

---

<sup>66</sup> P. SCHROELL dans une suite d'articles parus au Journal d'Esch en octobre 1925. -N. WELTER, Im Dienst, 1926, page 171 as.

Le 30.9.1879 il avait épousé à Colmar-Berg Laure MAJERUS (1857-1928), fille du maître de forges Franz Majerus-Gebhardt et dont la mère, née Molitor, était la sœur de sa grand-mère Pescatore-Molitor (v. fasc. II).

Leur fille Julie Francine dite Mimy, née à Luxembourg en 1881, épousa le baron Auguste JACQUINOT de Bettembourg (deux enfants).

C'est en cette dernière localité que Maurice Lamort décéda en novembre 1932.

IXd LUCIEN (31.8.1860 - 1.8.1941) avait fait des études d'ingénieur. Il installa bon nombre d'usines électriques en France et en Luxembourg dont celles de sa ville natale et d'Esch-sur-Alzette et publia « Eclairage électrique » cité par G. Spedener ainsi que « Ateliers Consultations. Etudes et devis pour ensemble d'installations industrielles ».

Puis il s'établit banquier et agent de change à Luxembourg,

En 1893 il réussit à engager la Société Générale Alsacienne de Banque à ouvrir en cette même ville une succursale dont il devint un des directeurs. Compte tenu des relations économiques entre le Luxembourg et l'Alsace-Lorraine et des liens qui l'unissaient à la Société Générale de Paris, la nouvelle banque (première en date des succursales de banques étrangères) prit bientôt un grand développement.<sup>67</sup>



Lucien LAMORT  
1860-1941

Toutefois, Lucien Lamort ne resta pas longtemps au service de cet établissement financier.

La création, avant 1914, de l'hebdomadaire « Revue des intérêts économiques, industriels et commerciaux dans le G.-D. de Luxembourg » n'eut pas de lendemain, et de courte durée fut son activité comme co-directeur du « Crédit hypothécaire et agricole » qui avait ouvert ses guichets de 1921 à 1925 dans la maison natale de l'auteur de la présente étude, coin des rues Philippe et Notre-Dame.

Véritable puits de renseignements généalogiques sur les principales familles du pays, cet homme extrêmement aimable se mettait en quatre pour vous être agréable. Et puisque, de son vivant, nous avons déjà commencé d'écrire la présente monographie, il est de notre devoir de souligner les mérites qui en reviennent à Lucien Lamort.

En outre, ce travail n'aurait pu se faire aussi aisément si, grâce à l'obligeance de Madame J.-P. Worré, nous n'avions pu consulter les notes de son père.

Depuis le 6. 7. 1886 époux d'Anna Amberg (1862-1945), Lucien Lamort était père de sept enfants. En dehors d'un fils mort jeune ; de M. Julie (1887), veuve du Dr A. F. Schnabel ; de Charles, né en 1900, décédé à l'âge de 30 ans, c'étaient :

Marie (1891-1952), épouse de Daniel Pommerelle (1885-1949) qui, établi depuis 1917 à Berne, a donné la plus tangible des preuves de son attachement à sa patrie luxembourgeoise en créant, puis en activant de 1940 à 1944, le comité de secours helvético-luxembourgeois. (Sans enfants) ;<sup>67bis</sup>

Louise (1898) la femme de l'imprimeur J.-P. Worré (deux filles)

Sybille (1905) épouse du directeur de l'École de musique d'Esch, Jules Spedener (deux fils).

IXe LEON naquit à Luxembourg le 7. 3. 1862. Diplômé de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers, il était membre honoraire du Cercle des Luxembourgeois de cette ville.

Etabli industriel à Vielsalm, il y épousa en 1891 Louise Le Maire (1866--1950).

<sup>67</sup> J. ANDERS, Essai sur l'Evolution bancaire dans le Grand-Duché de Luxembourg, 1928, page 7&  
<sup>67bis</sup> Berner Tageblatt du 1. 3. 1949.

Depuis 1896 il était membre du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce. Enfin il était administrateur-délégué de la Grande Marbrerie Bruxelloise et des Ardoisières Réunies de la Salm, et administrateur du journal « L'Avenir du Luxembourg. »

Il décéda à Bruxelles le 29. 1. 1923 et fut inhumé à Vielsalm.

De ses cinq enfants deux sont morts pour la Belgique :

X ANDRE (1897-1918) et JACQUES (1893), blessé et brûlé devant Namur, en 1940. Ce dernier était marié à Renée Weyss dont il eut deux fils : René mort en bas âge et

XI CLAUDE

X Du mariage d'ALBERT (1895) avec Odette de Bruyn sont nés les jumeaux :

MARIE-THERESE (1899-1927) entrée en religion ;  
JEAN (1904), époux de Madeleine Joly, (un fils :)

XI ANDRE.

### VIIIc - CLAUDE-CHARLES LAMORT,

le cadet des fils de Jacques Lamort, né à Luxembourg le 3.3.1822, entra donc en 1845, comme nous l'avons déjà fait remarquer, à la faïencerie d'Echternach.

Le 15.7.1852 il devint le beau-frère de l'ancien propriétaire Henry DONDELINGER-FABER (1786-1850), en épousant sa sœur Elisa (1829-1906).

De 1853 à 1859 Charles Lamort représenta la branche faïencerie à la Chambre de Commerce.<sup>67ter</sup>

La manufacture, qui occupait à un certain moment 140 ouvriers<sup>68</sup> produisait de la faïence ordinaire et de la faïence fine.

Du premier genre étaient les terrines appelées « Aulen » (de là le nom d'Aulebeeker) ainsi que les « Viezbatty », ces pichets à cidre polychromes dont on a vendu des répliques à la « Emals'chen » de 1951.<sup>69</sup>

Ces pièces portaient généralement en creux la marque « Porcelaine opaque Lamort Echternach », la faïence étant recouverte d'un émail opaque à base d'étain.<sup>70</sup>

Si les produits fins n'arrivaient pas à égaler ceux des Boch de Septfontaines « tant sous le rapport de la pureté que pour l'élégance et le fini », <sup>71</sup> il n'en reste pas moins vrai que certains services ont acquis de nos jours la valeur de pièces de musée.

La basilique, dans laquelle se trouvaient installés les fours, devenant en 1862 la propriété de la fabrique d'église, Charles Lamort Construisit deux nouveaux fours dans le jardin de l'ancienne grange abbatiale.<sup>71bis</sup>

Aux alentours de 1870 Charles Lamort vendit la faïencerie, qui cessa la fabrication en 1873 déjà. Echternach vit renaître une faïencerie l'année d'après,<sup>72</sup> celle des frères ZENS.<sup>73</sup>

<sup>67ter</sup> P. WEBER, Histoire de l'Economie, op. cit., page 151.

<sup>68</sup> A. NEYEN, op. cit., tome 1, page 307.

<sup>69</sup> M. SIMON, Journal d'Esch du 6. 5. 1950.

<sup>70</sup> A. REUTER, L'ancienne faïence luxembourgeoise, op. cit., pages 35, 40.

<sup>71</sup> Le Grand-Duché de Luxembourg ill., Ed. de l'Illustr., Paris 1867, page 7.

<sup>71bis</sup> J. REUTER, Die kirchlichen Denkmäler der Stadt Echternach, T'Hemecht 2/3 1952, page 72.

<sup>72</sup> A. REUTER, op. cit., page 57.

<sup>73</sup> L. KOENIG dans A. Jans, peintre-céramiste, 1950, page 78.

En 1857 Charles Lamort avait créé une seconde faïencerie à Sierck. Ici également il fabriquait de la « porcelaine opaque » et de la faïence anglaise ou feldspathique.

De 1858 à 1867 les produits portaient la marque « C. Lamort à Sierck », imprimée en creux dans la pâte non cuite ; de 1867 jusqu'à la cessation de la fabrication en 1876 la marque se composait des armes de Sierck placées entre les lettres C et L en couleur noire ou brune sous l'émail.

Depuis 1932 le « château » et l'ancienne faïencerie de Sierck sont la propriété des Sœurs de l'Ordre de St Dominique de Rettel, qui y ont établi un orphelinat.<sup>74</sup>

A la mort de Charles Lamort, survenue à Sierck, le 2. 10. 1896, il laissait outre sa veuve, deux fils nés à Echternach et restés sans descendance:



*Pièces de Faïencerie Lamort exposées en 1952 au Musée de l'Etat.  
Photo Fil scolaire Cliché T'Hémecht 2/3 1952, p. 71*

**IXa GEORGES**, né à Echternach, le 17. 4. 1853, était ingénieur des arts et manufactures de l'Ecole centrale de Paris (1876). Après avoir déployé une grande activité à Hayange, à la Dombrowa et à Paris, il décéda à Luxembourg, le 7. 7. 1929 dans la belle villa qu'il s'était fait construire au n° 10 du Boulevard royal.<sup>75</sup>

En 1914 il avait épousé Mademoiselle Charlotte VELTER de laquelle les mérites pour l'Etablissement des Sourds-muets ont été relevés tout récemment au cours de l'inauguration de la nouvelle école de la route d'Arlon.<sup>76</sup>

**IXb TONY (1855-1902)** est mort célibataire à Neuilly-sur-Marne.



<sup>74</sup> J. FLORANGE, Sierck, C. L. 1932, page 544.

<sup>75</sup> L. RICHARD, Généalogie 1924.

<sup>76</sup> Journal d'Esch du 18. 10. 1951.

## ANNEXES.

*La baronne de Gail née Elise Lamort (IXb) a laissé quelques «Souvenirs» que sa fille M<sup>me</sup> Ernest Lamort a bien voulu mettre à notre disposition et dont nous reproduisons ci-après des extraits ayant trait à l'époque d'entre 1860 et 1867.*

«Les villes d'aujourd'hui sont percées de larges avenues, égayées de squares où poussent des fleurs, des arbres. L'air et la lumière y entrent à flots. On ne peut plus s'imaginer l'importance que prenait un espace libre dans une ville fortifiée, moyenâgeuse, surpeuplée, étouffant littéralement dans son corset de remparts et de glacis. Chaque maison sur rue, avait son arrière et son contre-arrière bâtiment, prenant jour sur une courette que seul le soleil à son zénith éclairait quelques instants. -- Une place, c'était un rayon de soleil, une bouffée d'air Pur ; une illusion de verdure ! . . Il y avait trois places à Luxembourg : la petite place du « Fischmarkt », la place Guillaume ou « Jardin des Cordeliers » en luxembourgeois, et la

### PLACE D'ARMES.

Celle-ci n'était pas la plus grande, mais elle avait le rôle principal dans la ville. C'était un quadrilatère rectangle, en pente douce, pavé au milieu, bordé haut et bas par une allée-promenade, qu'ombrageait une double allée de marronniers. Ces arbres étaient la providence des gamins. Au printemps, ils leur fournissaient des hannetons et à l'automne, des marrons...

Trois rues couraient autour de la place d'Armes. Le quatrième côté était limité par le corps de garde principal, « Die Haupt Wache » . C'était un rez-de-chaussée, précédé d'arcades, au-devant desquelles s'étendait une sorte de terrasse dallée, défendue par de massives bornes de pierre que reliaient d'épaisses chaînes de fer. L'approche en était défendue, mais point n'était besoin de défense : la sentinelle qui allait et venait sans cesse, les soldats assis sous leurs arcades, devant les chambres obscures, - au cri de la sentinelle « heraus ! » ils se jetaient sur les faisceaux de fusils et présentaient les armes - tout cela inspirait, même aux gamins, un éloignement craintif. De l'autre côté de la rue qui faisait face au corps de garde, était la maison du Général-Gouverneur. Là encore, une, sinon deux sentinelles faisaient les cent pas pour donner du prestige à Sa Grandeur et assurer son repos. Attenant à cet hôtel, un petit jardin, entouré de hauts murs. Je pense qu'on y cultivait surtout des limaces, mais ce jardin, en pleine ville, était âprement envié ! Sur la place, droit en face de l'hôtel du Gouverneur militaire, un gros bâtiment lourd et massif. C'était « le puits ». Il enlevait toute vue, toute perspective aux habitants de la maison du Général. Il rapetissait même la place.

L'allée-promenade était réservée à la partie bourgeoise de la société masculine de la ville. Les convenances, les bienséances défendaient aux femmes d'en profiter. Cependant, le dimanche, à la sortie de la messe de onze heures, quelques dames s'y risquaient à venir écouter un air de musique. Pas une bonne d'enfant, pas une voiture de bébé n'auraient osé s'y promener ; la place Guillaume était leur domaine.

Par exemple, la place d'Armes était le lieu de rendez-vous des gamins et des gamines. C'est là que prenait naissance le jeu nouveau de la saison, intronisé on ne savait par qui. Il amusait quelques semaines puis était remisé aux vieilles lunes jusqu'à l'année d'après. Garçons et filles avaient des groupements séparés. On pouvait s'amuser isolément c'est certain, mais de quel œil d'envie on regardait celles qui jouaient ensemble et qui s'amusaient si bien ! Pour être admise dans la société des jeux, point n'était besoin de vote, ni de formalités quelconques : il fallait plaire ou s'imposer. Moi j'y étais admise grâce à Laure DUMONT<sup>1)</sup> mais une irrégulière comme moi<sup>2)</sup> n'était pas amusante, et je ne m'y sentais pas sur mon terrain. Sur l'heure, je manquais du jouet juste à point : ma corde à sauter n'avait pas la grosseur voulue, ma balle était trop grosse ou trop petite, mes osselets n'étaient pas assez limés « sur le plat », ma mère ne voulait pas que je colportasse une petite bouteille d'eau dans laquelle infusaient quelques morceaux de bois de réglisse (Séissholz). Quand on voulait honorer une compagne, on secouait vigoureusement la bouteille jusqu'à ce qu'il se produisît la mousse ; alors on lui offrait à boire au goulot...

<sup>1)</sup> Laure Dumont (20. 4. 1855 - 15. 3. 1916) habitait la maison SCHAEFER-METZ. Fille du conservateur des hypothèques Charles Dumont-Elter, elle devint la femme du banquier Auguste LAMBERT. (54)

<sup>2)</sup> Accompagnant leurs parents en ville, les après-midi de samedi, les enfants de Jules Lamort considéraient plutôt comme une corvée ce trajet de trois heures de voiture, qui les enlevaient de leur « paradis terrestre » de Mantemach.

La banque *CREWINKEL*<sup>\*\*\*\*</sup> qui était située sur la Place d'Armes, au coin de la rue des Charbons, avait un escalier de cinq ou six marches rondes. Il était excellent pour jouer aux osselets. On ne peut pas s'imaginer les bonnes parties d'osselets qui se sont jouées sur les marches de M. Crewinkel.

Les chefs de bande s'arrogeaient le droit de compter « à qui y serait ». Pour cela on ne se servait jamais de la langue du pays ; volontiers du français, mais le plus souvent de mots inconnus dont le sens était perdu, une ressouvenance du temps où les Espagnols occupaient le pays, disait-on : « Mini, minimo - gas, gasco ». Ceci se disait pour prier les escargots de sortir leurs cornes. Pour compter on disait : « Asbram, gram, piqué, piqué, collegram - bouré, bouré rataplam, mous, tram, gram ».

La toupie et le jeu de « guiche » étaient réservés aux garçons ; la pierrette (marelle) était mixte, il me semble.

. . . Naturellement, les Prussiens ne voulaient rien savoir du nom français de « Place d'Armes ». Ils ne parlaient jamais que du « Paradeplatz » et tous les dimanches, il y avait « Parade ».

Dès 10 heures la place se remplissait d'officiers de tous grades, les « Leutnants » si sanglés à la taille qu'on assurait qu'ils portaient des corsets.

Comme jouissance suprême, les officiers envahissaient les pâtisseries de la place et, en guise d'apéritifs, se bourraient de gâteaux à en éclater.

Vers onze heures et quart, arrivaient plusieurs bataillons d'infanterie, au pas de « Parademarsch », raides, automatiques, on aurait dit de chacun un buste posé sur les deux branches d'un compas de bois.

Ils étaient précédés de la musique, en tête de laquelle marchait une espèce de tambour-major qui portait un chapeau chinois, si je puis appeler ainsi une machine tintinnabulante, pourvue de clochettes et ornée d'une superbe queue de cheval.

Comme de juste, c'est au son d'une marche entraînante que la musique arrive. Un frémissement se produit dans l'assistance, la sentinelle pousse un formidable « heraus ! ». . . Auparavant, l'infanterie avait formé le carré autour de la partie pavée de la place ; aucun civil ne devait plus se trouver dans ce carré, sous les peines les plus graves.

Au commandement de « Gewehr auf ! » tous les soldats présentaient les armes. Ce sont les généraux qui arrivent avec leur panache blanc en saule-pleureur. Ils se rencontrent au milieu de la place ; les officiers supérieurs, seuls, les approchent. Ce sont des salutations sans fin ; le dos et le ... prussien, ne font qu'une ligne parallèle avec les pavés. Les généraux échangent « die Parole », le mot d'ordre qui est transmis à des officiers de moindre importance. Puis, encore une fois « Gewehr auf » . . . Les généraux se retirent ; eux partis, l'infanterie retourne à la caserne, la partie officielle est terminée ; le concert commence et dure jusqu'à midi et demi.

La société civile et la société militaire ne frayaient pas ensemble. Cependant les militaires donnaient quelquefois dans leur « Casino » des bals où ils invitaient la société civile. Encore fallait-il être « casinofähig ». Mais les « casinofähig » de sentiments français dédaignaient ces invitations.

Un soir du commencement de juillet 1866 (nous habitions alors la ville à cause de l'épidémie de choléra ; elle n'y sévissait pas encore, et l'on y était plus près du médecin) la place se remplit inopinément de soldats. On brûla des feux de bengale, on leur fit chanter des chants patriotiques, on leur fit pousser des « hoch » à ébranler le rocher sur lequel était bâtie la ville. Le gros public, dont moi, ne savait pas ce que cela signifiait. Le lendemain, on apprit que les Prussiens avaient battu les Autrichiens à plate couture à Sadova. Cette victoire, qui indifférait si profondément aux Luxembourgeois, devait être grosse de conséquences pour eux. Ces « hoch » allaient être le chant du cygne des Allemands à Luxembourg. (Bientôt après il s'en suivit le retrait de la garnison et le démantèlement de la forteresse) . . . Au premier moment on crut tout perdu : le commerce serait ruiné,

---

<sup>\*\*\*\*</sup>) Le successeur de Guillaume PESCATORE (voir fascicule 2.)

le désastre serait sans nom. . . Seulement, les Prussiens s'en allaient et ce bonheur valait qu'on le paie...

A partir de la démolition de la forteresse la ville, le pays, prirent un essor insoupçonné. »

## L'EAU A LUXEMBOURG.

« L'eau de fontaine était une boisson de luxe à Luxembourg. On l'achetait à la chopine aux aguadores de l'endroit. Ils l'apportaient en bidons de fer blanc dans les maisons. Il y avait le « Wässermann », l'homme à l'eau, comme la « Möllechfrâ », la laitière. Pour la cuisine, la toilette, tous les autres usages du ménage, on se servait de l'eau de citerne. Chaque maison avait sa citerne où l'on recueillait pieusement l'eau des toitures, et je ne me rappelle pas que cette eau fût désagréable. Tant que le piston de la pompe agitait cette eau, elle était même limpide. Du jour où il y eut la conduite d'eau sur chaque évier, on ne pompa presque plus l'eau des citernes. Alors elle se mit à croupir.

Pour les usages publics, il y avait deux puits en ville : le Puits rouge, ainsi nommé à cause de la teinte rose de son badigeon, dans la grand'rue, et le puits de la Place d'Armes. Un puits éveille l'idée d'un petit enclos rond avec une margelle et, au-dessus, un appareil plus ou moins compliqué pour soutenir et faire rouler la corde à puits. A Luxembourg, c'était tout autre chose. J'ai déjà dit que c'était un gros bâtiment ventru, massif, si son toit avait été plus pointu, on aurait dit d'un immense éteignoir. Je ne saurais dire si celui de la place d'Armes avait deux fenêtres, mais sûrement il en avait une, car je me vois assise dans son embrasure et, de là, on voyait le côté opposé au nôtre. Sûrement j'avais dû profiter d'un moment d'inattention du sous-officier pour me faufiler là-dedans. Ce puits est resté pour moi bien mystérieux. D'abord je le croyais d'une profondeur incommensurable.

Pour traverser cet énorme rocher et aller chercher de l'eau dans la lointaine vallée. Je n'ai jamais su comment l'eau montait, ni si elle se déversait dans de petits réservoirs. Je ne puis dire que ce que mes yeux ont vu.

Le samedi, sur la fin de l'après-midi, il arrivait une corvée de soldats, Une vingtaine d'hommes. Les grandes portes du puits étaient ouvertes, Dans l'intérieur, il y avait une immense roue en bois ; les soldats S'y installaient 5 ou 6 de front sur 5 à 6 rangées. Au commandement de « eins, zwei - » les soldats marchaient, la roue tournait, et l'eau coulait. Dans l'intérieur, on ne voyait ni trou profond, ni chaîne, ni eau, rien que les soldats qui marchaient, marchaient toujours et restaient toujours à la même place.

Dès que l'eau coulait, les ménagères accouraient chercher des seaux d'eau et se mettaient à nettoyer les « coulants » devant leurs portes. A grands coups de balai, elles faisaient couler tout ce qui stagnait dans ces égouts à ciel ouvert. Il n'y en avait pas d'autres sur le rocher de Luxembourg. Il faut croire que cette occupation était pleine de charme, puisque ma sœur THERESE, quand elle avait cinq ou six ans, n'avait d'autre ambition que de se faire acheter un balai à sa taille pour tenir sa partie dans le concert de balayage. Du moins, cela m'a été raconté ainsi.

Prenait-on des bains à Luxembourg ? Eh bien, je crois que les vieux Luxembourgeois mouraient avec leur crasse de lait ! Il y avait bien un établissement de bains au Pfaffenthal ou au Grund, mais si primitif que l'on hésitait à aller se tremper dans l'égout qu'était l'Alzette, après son passage dans les faubourgs.

En fait de bains, dans mon enfance, je ne me souviens que des bains de Moselle à Grevenmacher, et des bains de Mondorf où maman nous emmenait faire des cures, je ne dis pas tous les ans, mais assez souvent. Même la toilette journalière était assez précaire. On ne savait rien d'un seau et d'un broc individuels. On avait une cruche qui pouvait contenir un litre d'eau, une cuvette de même. La femme de chambre passait deux fois par jour pour vider les eaux sales, et c'était tout. - Chez tout le monde il en était de même, on ne savait rien de mieux.

Quand Luxembourg perdit son rang de forteresse de 1<sup>re</sup> classe, elle fut humiliée. Mais le premier coup de pioche n'était pas donné dans les remparts, qu'elle comprit qu'elle allait gagner en bien-être ce qu'elle perdait en farouche fierté.

On aurait dit des enfants délivrés d'un mentor sévère. On ne savait plus que faire pour se prouver à soi-même qu'on était libre, que l'on pouvait faire ce qu'on voulait, que l'on était son propre maître. -Pour commencer on démolit le bâtiment du Puits rouge et celui de la place d'Armes. Je pense

que le puits fut voûté. En tout cas la place qu'il occupait fut nivelée et pavée. On installa des conduites d'eau, on construisit des réservoirs près du couvent des rédemptoristes, on foragea un puits, on y installa des pompes à vapeur. Pendant le temps où mon père était conseiller communal, il fut chargé de la surveillance de ces pompes. Matin et soir, une eau pure lavait les « coulants » des rues. Nous habitions déjà la ville (1869) quand on parla de bains publics. Ce fut tout une affaire.

On nomma une commission qui se réunit un nombre illimité de fois. A la fin elle accoucha de l'organisation suivante : le bâtiment se composerait d'un rez-de-chaussée de la forme d'un H. Il y aurait d'un côté les bains pour les hommes, et de l'autre les bains pour dames ; une séparation entre les 1<sup>ère</sup> classes et les 2<sup>m<sup>es</sup></sup> de chaque sexe. Il n'y avait qu'une classe de douches par section. La perception du prix se faisait dans le milieu de l'H ; un percepteur unique, mais un guichet pour hommes et un autre pour femmes. Il n'y avait aucune promiscuité à craindre. Il me semble qu'un lavoir où l'on pouvait acheter de l'eau chaude à volonté était annexé à l'établissement.

J'oubliais de dire qu'à Luxembourg, où l'on aimait tant à tout réglementer, on n'accordait qu'une demi-heure à chaque ticket de bains. Mordait-on sur la demi-heure suivante, il fallait payer deux bains. » (A ces souvenirs de sa mère, Madame Ernest Lamort en ajoute un de sa propre enfance : pendant un séjour de vacances à Luxembourg, sa mère emmena à l'établissement de bains, dans la section des dames, son fils âgé de 3 ans ; elle se vit adresser de sévères observations !)

## INDEX

Administration française.....	6	LAMORT Jean-François .....	4
aide-major.....	5	LAMORT Mareguerite.....	5
ALBERT Barbe Henriette .....	5	LAMORT REMY dit MICHEL .....	4
ancêtre de la branche luxembourgeoise .....	5	LAMORT RICHARD .....	5, 10, 24
Armée d'Italie .....	5	LAMORT Sigisbert.....	6
Armée française.....	5	LAMORT Sigisbert dit Philippin .....	5
bénédictins.....	5	LAMORT, légende sur l'origine du nom.....	4
Bibliothécaire de la ville de Luxembourg.....	5	Luxembourg.....	4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28
Bibliothécaire et historien Antoine NAMUR .....	5	Luxemburger Wort.....	10, 11, 14
Blanc M. ....	6	Mainbottel .....	5
bourgeoisie de la Belgique.....	4	<i>Manternach</i> ....	11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 25
Briey (Meurthe-et-Moselle).....	5	maréchal de Ségur .....	5
CERCELET Ponce .....	6	MARLY Jeanne.....	5
CERFON Française.....	5	Metz.....	4, 5, 6, 7, 19
Chambre des députés .....	5	Metz, la rue du Palais .....	5
chambre syndicale de Nancy .....	5	Metz, rue des Dominicains .....	5
CLASEN Jenny .....	5	Metz, rue Fournirue .....	5
CLASEN Nicolas .....	5	NAMUR Antoine .....	5
Commission sanitaire et médicale du Grand-Duché .....	5	Nancy .....	4, 5, 6, 17
de Feller F. X.....	5	papeterie .....	5, 8, 10, 11, 12, 16, 17, 19, 20, 21
Didot.....	5	papeterie de Mainbottel.....	5
droit d'un centime par feuille de « labeurs ».....	6	patente et timbre des journaux.....	6
ETIENNE Barbe Nicole dite Colette.....	5	Regnault Christine (ou Reynaud) .....	4
fabricant de cartes à jouer.....	5	Révolution française.....	5
hussards .....	5	ristournes sur les taxes.....	6
Hymans Paul.....	4	RODOUAN Barbe Thérèse.....	4
IDROT MarieThérèse (ou Idrop).....	4	rouleaux distributeurs des encres.....	5
imprimeur .....	4, 5, 6, 7, 13, 14, 16, 19, 22	<i>Senningen</i> .....	10, 11, 13, 18, 19, 21
Imprimeur Chevalier.....	5	sous-aide-major .....	5
LAMORT Barthelemy dit Auguste .....	5	St Nicolas .....	4
LAMORT César .....	4	St Nicolas du Port près Nancy .....	4
LAMORT Claude.....	5, 6, 7, 13, 21	Stanhope .....	5, 14
LAMORT Claude-Sigisbert.....	4, 5	Thomassin .....	4
LAMORT DOMANGE ou DOMINIQUE .....	4	Tribunal de commerce de Metz.....	6
		Turin, université de.....	5
		université de Turin.....	5